

UNIVERZITA PALACKEHO V OLOMOUCI
FILOZOFICKÁ FAKULTA

La conception des prisons privées en République tchèque.

Bakalářská práce

Autor: Bc. Barbora Blštáková

Vedoucí práce: Mgr. Šárka Koníčková

Olomouc 2014

Prohlášení

Místopřísežně prohlašuji, že jsem bakalářskou práci na téma „La conception des prisons privées en République tchèque“ vypracovala samostatně pod odborným dohledem vedoucího diplomové práce a uvedla jsem všechny použité podklady a literaturu.

Déclaration

Je déclare sur l'honneur avoir rédigé le mémoire de licence «La conception des prisons privées en République tchèque » sous la responsabilité du directeur de mémoire et avoir cité toutes les sources d'informations disponibles.

V Olomouci dne.

Podpis

Poděkování

Děkuji Mgr. Šárce Koníčkové za odborné vedení práce, poskytování rad a materiálových podkladů k práci, ale i rodině a kamarádům, kteří mi byli oporou a pomáhali při formování této práce.

Remerciement

Je voudrais remercier Mgr. Šárka Koníčková pour avoir dirigé le mémoire, avoir fourni des conseils et des documents importants pour ce mémoire. Je voudrais également remercier ma famille et les amis qui me soutenaient et qui ont contribué à élaborer ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1 Délimitation théorique du sujet	4
2 Les projets du Partenariat Public-Privé (PPP).....	8
2.1 La caractéristique des projets du partenariat public-privé	8
2.2 Les avantages et les inconvénients des projets PPP.....	11
2.2.1 Les avantages des projets du partenariat public-privé.....	11
2.2.2 Les inconvénients des projets du partenariat public-privé	14
2.3 Résumé.....	16
3 Les prisons privées dans le monde de point de vue général.....	17
3.1 Les projets PPP dans la domaine spécifiques des prisons	17
3.2 La polémique générale de la privatisation des prisons	19
3.2.1 L'avantage financier	20
3.2.2 La qualité de service	20
3.2.3 La garantie d'un espace suffisant dans les prisons	21
3.2.4 Responsabilité partagée entre le gouvernement et l'entrepreneur	21
3.2.5 L'impact de la mise en œuvre de la peine	22
3.2.6 D'autres problèmes	24
3.2.7 Les données actuelles des prisons privées dans le monde.....	25
3.3 Résumé.....	27
4 Le système carcéral en République tchèque	28
4.1 Le Service pénitentiaire de la République tchèque.....	28
4.2 Les problèmes actuelles des prisons tchèques	29
4.2.1 Les problèmes économiques des prisons tchèques.....	30
4.2.2 Les ressources humaines.....	32
4.2.3 La capacité d'hébergement	33
4.2.4 La sécurité des prisons	36

4.3	Résumé.....	38
5	La conception des prisons privées en République tchèque.....	39
5.1	La prison de haute sécurité à Rapotice.....	39
5.2	La prison privée à Josefov.....	43
5.3	Le future des prisons privées en République tchèque.....	44
5.4	Résumé.....	45
	Conclusion.....	46
	Résumé.....	49
	Les sources.....	50
	BIBLIOGRAPHIE.....	50
	MULTIMÉDIA.....	52
	La liste des tableaux et des figures.....	55
	Annexes.....	56
	Annexe n° 1: Les prisons en République tchèque.....	56
	Annexe n° 2: Le projet de la prison de haute sécurité à Rapotice près de Brno.....	57

ANOTACE

Jméno a příjmení:	Bc. Barbora Blštáková
Katedra:	Aplikovaná ekonomie / Romanistika
Studijní obor:	Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii
Rok vypracování:	2014

Název v češtině:	Koncept soukromých věznic v České republice.
Název v angličtině:	The concept of private prisons in the Czech republic.
Anotace v češtině:	<p>Předmětem bakalářské práce je analýza a souhrn současné situace soukromých věznic v naší zemi. V pěti kapitolách se zaměřuje na vymezení tématu a charakteristiku Public Private Partnership projektů, jejich výhody i nevýhody. Dále popisuje současný stav vězeňství ve světě. Čtvrtá kapitola nastiňuje situaci v českém vězeňství v řádu uplynulých 5ti let. Závěrečná kapitola analyzuje spolupráci veřejného a soukromého sektoru ve specifické oblasti vězeňství a shrnuje zatím jediné pokusy o jejich realizaci v Rapoticích u Brna a v Josefově.</p>
Klíčová slova v češtině:	Vězení, penologie, vězeňský systém, vězeňská služba ČR, PPP projekty.
Anotace v angličtině:	<p>Subject of the thesis is an analysis and summary of the current situation of private prisons in the Czech republic. The five chapters focus on the definition of the topic and the characteristic of Public Private Partnership projects, their advantages and disadvantages. It also describes the current state of the prison system in the world. The fourth chapter outlines the situation in the Czech prison system in the last 5 years. The final chapter analyzes the cooperation between the public and private sectors in a specific area of the prison system and summarizes the only experiences in Rapotice and Josefov.</p>
Klíčová slova v angličtině:	The prison, penology, prison system, prison service, PPP projects.
Rozsah práce:	64 stran
Jazyk práce:	Francouzský jazyk

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta
Akademický rok: 2012/2013

Studijní program: Filologie
Forma: Prezenční
Obor/komb.: Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii (APLEKF)

Podklad pro zadání BAKALÁŘSKÉ práce studenta

PŘEDKLÁDÁ:	ADRESA	OSOBNÍ ČÍSLO
Bc. BLŠTÁKOVÁ Barbora	Trávník 133, Kroměříž	F110218

TÉMA ČESKY:

La conception des prisons privées en République tcheque.

NÁZEV ANGLICKY:

The concept of private prisons in the Czech Republic.

VEDOUcí PRÁCE:

Mgr. Šárka Koničková - KRF

ZÁSADY PRO VYPRACOVÁNÍ:

studium literatury
volba tématu práce
stanovení hypotéz práce
vypracování teoretické části
vypracování praktické části
konzultace s vedoucí práce

SEZNAM DOPORUČENÉ LITERATURY:

Corbel. Management de projet. Paris: Eyrolles, 2012
Sochůrek. Úvod do penologie. Liberec, 2007
Vytlačil. Projektové řízení a řízení projektu. Praha, 2008
Kubičková, Kmětík. Penologie. Karviná, 2011
Trestní zákoník č. 40/2009 Sb.
Zákon o výkonu trestu odnětí svobody č. 169/1999 Sb.
Zákon o probační a mediační službě č. 257/2000 Sb.
www.vscr.cz
www.pmscr.cz

Podpis studenta: 

Datum: 21. 5. 2013

Podpis vedoucího práce: 

Datum: 21. 5. 2013

Introduction

La peine est une précaution qui suit après l'infraction, c'est l'un des moyens d'éducation. D'un point de vue social, elle est utilisée comme un mécanisme de défense important quand le comportement et la conduite violent les conventions sociales, les règles et les normes établies. Le concept de la peine dans le contexte historique a changé et développé. Depuis le Moyen Age, quand la punition physique et la peine de mort ont dominé, la vue de la punition a progressivement humanisé jusqu'à la forme actuelle d'emprisonnement. À part les autres formes de la punition qui affectent l'infraction légère, l'emprisonnement est actuellement l'un des piliers de la justice tchèque pénalisant les comportements indésirables.

Cependant, il est de plus en plus clair que le système pénitentiaire de la République tchèque, qui a récemment subi une réforme majeure en 1989, a besoin de nouvelles impulsions et un rétablissement complet. La première intervention réussie a été réalisée en 2009, quand le nouveau Code pénal est entré en vigueur (*Zákon č. 40/2009 Sb. trestní zákoník*). En plus il a appliqué les nouvelles méthode pénologiques telles que les peines alternatives, y compris l'assignation à résidence.

En 2006, le gouvernement tchèque a tenté de stabiliser la situation insoutenable dans les prisons tchèques, principalement en raison de leur surpopulation et les besoins financiers, par l'adoption de la nouvelle Loi des contrats public (*Zákon č. 137/2006 Sb., o veřejných zakázkách*). Il a également approuvé La loi de concession (*Zákon č. 139/2006 Sb. o koncesních smlouvách a koncesním řízení*), qui permet au secteur privé de participer aux projets publics en République tchèque. Cette loi a également autorisé à utiliser le partenariat public-privé (PPP), qui sont couramment utilisés dans le monde.

Depuis la deuxième moitié des années 80, le nombre des prisons construites et gérées par le secteur privé se développe rapidement, presque exclusivement dans les pays anglo-saxons. La privatisation des prisons existe maintenant sous diverses formes, dans 11 pays au moins, tout au long du monde. La privatisation du système carcéral est un sujet controversé, en particulier dans les débats nationaux. L'argument principal des partisans de prisons privées est la pression plus haute des concurrents et les épargnes financières concernées. Les opposants, au contraire, refusent ces économies

et se réfèrent aux nombreux risques: les limites de nombre d'employés, la sécurité, le renoncement de la signification de la peine, etc.

Un grand nombre d'études étrangères sur la privatisation du système pénitentiaire contraste fortement avec l'absence totale des travaux similaires sur notre territoire. En République tchèque, nous pouvons enregistrer deux tentatives de la privatisation du système pénitentiaire. Une expérience était contrôlée par l'État et la deuxième était plutôt un effort rhétorique. Le but apparent de cet effort était la participation du secteur privé et de ses investissements en prison. Il est donc surprenant qu'en République tchèque, nous manquons un débat scientifique, mais aussi professionnel et politique. Étant donné que la possibilité d'une coopération entre le secteur public et le secteur privé existe dans notre pays depuis plus de dix ans, cette absence est vraiment suffocante.

L'objectif principal de notre mémoire est de servir comme un aperçu exhaustif des enjeux et des principes fondamentaux des projets PPP, qui doivent être développés et précisés en réponse aux conditions nationales. Le mémoire est destiné aux étudiants et aux professionnels qui désirent un document résumant brièvement la question des prisons privées, principalement en République tchèque.

Pour notre mémoire, nous établissons deux suppositions S1: Les projets du partenariat public-privé sont un bon moyen de faire entrer un investisseur privé et son capital dans le système carcéral. et S2: La situation dans le système pénitentiaire tchèque soulève la nécessité d'une coopération avec le secteur privé.

Le procédé méthodologique sélectionné pour ce mémoire est un approche descriptif. Ce travail sera de nature exploratoire, parce que « nous explorons un nouveau sujet pour que nous le connaissions le mieux ».¹ Les sources premières sont essentiellement des publications et des anthologies de Deloitte Advisory s. r. o. et Transparency International - Česká republika, o. p. s., ainsi que des statistiques du Service pénitentiaire de la République tchèque. Les sources secondaires sont la littérature et des recherches étrangères sur la privatisation des prisons et des sources accessibles au public.

¹HENDL, J. *Kvalitativní výzkum: Základní teorie, metody a aplikace*. Praha: Portál, 2008. ISBN 9788073674854.

Les limites de notre mémoire sont surtout dans l'orientation étroite aux parties essentielles de la problématique. Nous ne sommes pas capables de répondre à la question: « Les prisons privées oui ou non? » La prononciation d'une opinion claire serait quelque peu prématurée en raison de la manque d'expérience nationale et mondiale par rapport ce phénomène.

En ce qui concerne le contenu du travail, le premier chapitre sera consacré à la définition générale de la notion de prison privée en République tchèque. Ce chapitre sera conçu comme une introduction générale et théorique à la problématique complexe.

Le deuxième chapitre se portera sur la définition des projets PPP, la définition des divers types de projets et surtout sur des avantages et des inconvénients du partenariat public-privé.

Le troisième chapitre résumera l'opinion générale sur la privatisation du système pénitentiaire dans le monde. Dans le cadre des projets existants, les sections suivantes définissent les avantages et les inconvénients rencontrés par les pays qui ont déjà des prisons privées. La dernière partie de ce chapitre sera consacrée aux données actuelles des prisons privées dans le monde. C'est-à-dire la répartition en pourcentage des prisons privées et le nombre de prisonniers que ces pays détiennent dans des prisons privées et publiques.

Le quatrième chapitre traite des conditions concrètes de la République tchèque. Il se concentrera donc sur le système carcéral de notre pays et de son état actuel. Il définira le cadre législatif et les activités de base du Service pénitentiaire et ses problèmes actuels.

Le cinquième chapitre abordera la question des prisons privées en République tchèque, leur développement et la situation actuelle. Par la suite, il décrira les seules exemples que la République tchèque connaît. Plus précisément, le projet de la prison de haute sécurité à Rapotice près de Brno et de la prison privée à Josefov.

Chaque chapitre, sauf le premier, aura dans sa conclusion un bref sommaire des idées et des propositions qui y sont mentionnées. Le travail sera complété par la conclusion qui résumera le contenu de l'œuvre brièvement et qui confirmera ou réfutera les suppositions.

1 Délimitation théorique du sujet

Au début de notre travail il est nécessaire de déterminer théoriquement l'exploration du thème et de définir précisément les concepts de base.

Pour entrer notre mémoire, nous définissons d'abord chronologiquement la notion de la prison et l'emprisonnement, puis la privatisation et enfin la privatisation des prisons.

Définir « *la prison* » ce n'est pas une tâche difficile. Le système carcéral est un système organisé pour assurer le fonctionnement d'une prison.² La mission de la prison est d'isoler des personnes qui ont commis une acte contre l'ordre adopté de la société afin de protéger les autres citoyens et la possibilité d'un effet concentré sur les potentiels des prisonniers.³ Dans cette définition, nous pouvons voir un lien à la question de base pénologie⁴ - quelle est la fonction de la peine?

Une définition approfondie est proposé par Aleš Kýr selon qui la prison exprime l'activité institutionnalisée de l'État applicable par le droit pénal qui est axé sur la détention des délinquants dans le but de la procédure pénale (les maisons d'arrêt), l'isolement temporaire de la société relié à la correction des détenus (l'emprisonnement) ou leur isolement permanente de la société (l'emprisonnement pour longtemps- plus que 25ans).⁵

Kýr également présente une définition du système carcéral , un autre terme, qui sera fréquemment utilisé dans ce travail. *Le système carcéral* peut être défini comme un ensemble structuré. Il comporte les conditions générales et particulières de la détention dans l'intérêt public, qui sont régies par la loi et les règlements d'application. Son caractère est déterminé par les fonctions sociales de la prison à l'égard de la nature du régime de l'État.⁶

² *ECONOMIC expert* [online]. [cit. 2014-03-22]. Dostupné z: <http://www.economicexpert.com/>

³ J. REKTOŘÍK et al. *Ekonomika veřejného sektoru*. Brno: Masarykova univerzita, 2001, s. 63. ISBN 80-210-2550-6.

⁴ Pénologie est la discipline étudiant les peines qui sanctionnent les infractions et leurs modalités d'application. (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9nologie/59260>)

⁵ KÝR, A. Věznění a vězeňství. *Historická penologie*. 2006, č. 1. s. 1. Dostupné z: http://www.ivvs.cz/_uploaded/files/43/HP01_2006.pdf

⁶ KÝR, A. Věznění a vězeňství. *Historická penologie*. 2006, č. 1. s. 2. Dostupné z: http://www.ivvs.cz/_uploaded/files/43/HP01_2006.pdf

Ensuite, notre travail se porte essentiellement sur des domaines spécifiques de la «*privatisation*». Étant donné qu'il s'agit d'un concept économique, nous examinons d'abord les dictionnaires économiques. Le lexique économique interprétative dit que: la privatisation est le processus de la conversion de la propriété de l'État à la propriété privée.⁷ Mais ce n'est pas seulement la propriété, ce sont aussi les services et la responsabilité, qui sont privatisées. D'autres définitions de Petite dictionnaire économique paraissent plus appropriées: La privatisation est la transformation des entreprises publiques ou coopératives de privé.⁸ Plus généralement la privatisation est définie comme un processus contractuel qui transfère les fonctions publiques, les responsabilités et les investissements, totalement ou partiellement, du secteur public vers le secteur privé.⁹

Cependant, *la privatisation du système carcéral* est un phénomène unique qui ne peut être compris que sur la base de la définition des deux termes mentionnés ci-dessus. La privatisation du système pénitentiaire est unique parce que l'État ne transmet pas la responsabilité du système pénitentiaire.¹⁰ Puisque l'État est toujours l'autorité qui décide sur les conditions de détention, sur les objectifs d'emprisonnement, etc. Sous certaines conditions prédéterminées, la privatisation dans le contexte de l'emprisonnement signifie «*transfert de responsabilité*». La répartition exacte des responsabilités entre l'État et l'entrepreneur privé est l'objet de nombreuses études. En tout cas, par la privatisation du système carcéral l'État n'est pas dégagé de la responsabilité pour l'allocation de la peine (décider du montant de la pénalité, une forme de le peine). Mais l'État peut légitimement transférer la responsabilité de l'administration de la peine, cela veut dire la mise en œuvre des décisions.¹¹

⁷ J. VLČEK a kol. *Výkladový lexikon pojmů tržní ekonomiky*. Praha: 1992, Victoria Publishing, s. 138. ISBN 80-85605-26-0.

⁸ FIALOVÁ, H. a J. JELEN. *Malý ekonomický slovník*. Karviná: Ecomix-OK, 1993, s. 94. ISBN 80-901546-1-1.

⁹ AUSTIN, J. a G. COVENTRY. *Emerging Issues on Privatized Prisons*. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, 2001, s. 2.

¹⁰ HARDING, R. Private Prisons. *Crime and Justice*. 2001, č. 28, s. 265-346. Dostupné z:

<http://www.jstor.org/discover/10.2307/1147676?uid=3737856&uid=2&uid=4&sid=21103828060803>

¹¹ HARDING, R. Private Prisons. *Crime and Justice*. 2001, č. 28, s. 265-346. Dostupné z:

<http://www.jstor.org/discover/10.2307/1147676?uid=3737856&uid=2&uid=4&sid=21103828060803>

Bureš, parmi les autres, déclare qu'un certain nombre de méthodes alternatives de prestation de services à l'origine publique, non seulement dans le domaine de la sécurité, peut être utilisé, y compris les suivants:

- **externalisation contractuelle** – la traitance de services ou d'une partie d'une entreprise privée;
- **la gestion déléguée** – l'exploitation contractuelle de l'établissement par une entreprise privée;
- **franchise** - l'octroi du droit aux sociétés privées pour fournir un service;
- **commercialisation** - arrêter la prestation du service public et permettre au marché ouvert de rivaliser du droit de fournir ce service .. etc.¹²

Les particularités mentionnés ci-dessus de la privatisation des prisons a même conduit certains auteurs et institutions de ne pas utiliser le mot privatisation dans ce contexte, ils le remplacent par des termes « négociation » (contracting), ou « sous-traitance » (contracting out).¹³ Dans ce texte, nous allons travailler avec ces termes (la privatisation du système pénitentiaire), bien sûr, avec la conscience des spécificités. De même, nous utilisons le terme de prisons dans les mains de sociétés non publics - les prisons privées, bien que ça ne soit pas la seule dénomination possible.

Dans la littérature, il existe de nombreuses classifications différentes de la privatisation du système carcéral: du Canada, à travers un modèle israélien, de classification selon McDonald, qui est essentiellement dérivée de deux niveaux: la propriété des biens et l'administration pénitentiaire. Mais aucune de ces théories ne spécifie pas des critères pour division. C'est pourquoi nous utilisons le modèle présenté dans la thèse de Martinovský: Le premier critère pour la répartition de la privatisation est le fait s'il s'agissait d'un *transfert partiel* au secteur privé («outsourcing») ou de la *privatisation complète*, la sécurité, le traitement éducatif des détenus et l'administration quotidienne des prison y compris. Dans le deuxième critère, nous sélectionnons le type de l'organisation qui reçoit le contrat de privatisation.

¹² O. BUREŠ a kol. *Privatizace bezpečnosti: České a zahraniční zkušenosti*. Praha: Grada Publishing, a.s., 2013, s. 37. ISBN 978-80-247-4601-2.

¹³ Submission to NSW Legislative Council Inquiry into the Privatisation of Prisons and Prison-related Services. *Parliament of New South Wales*. 2009, č. 1. Dostupné z: [http://www.parliament.nsw.gov.au/Prod/parlment/committee.nsf/0/f3dfd9f9f412610cca2575c30083764b/\\$FILE/090424%20Serco%20Answers%20to%20QoNs.pdf](http://www.parliament.nsw.gov.au/Prod/parlment/committee.nsf/0/f3dfd9f9f412610cca2575c30083764b/$FILE/090424%20Serco%20Answers%20to%20QoNs.pdf)

Ils existent deux options de base: le contrat avec l'entreprise à but lucratif et la privatisation de l'entreprise à but non lucratif.¹⁴

Par la combinaison de ces deux critères, on obtient la matrice suivante:

La forme du secteur privé	Degré de la privatisation	
	Transfert partiel	Transfert complet
Organisations à but non lucratif	I.	II.
L'entreprise	III.	IV.

Tableau n° 1 : Répartition de la privatisation des prisons.¹⁵

Dans notre travail, nous nous occupons principalement de la troisième dimension de la notion de privatisation du système pénitentiaire. La raison principale est que le projet de partenariat public-privé existant de prison d'haute sécurité prévue à Rapotice suppose une coopération entre les secteurs publics et privés, mais il ne compte pas sur la privatisation complète des établissements pénitentiaires. Une autre raison est présentée par la limitation du mémoire. Une seule dimension nous permet de maintenir un travail logique et compréhensible.

¹⁴ MARTINOVSKÝ, P. *Hodnocení politiky privatizace vězeňství*. Chrudim, 2010. Diplomová práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce PhDr. Josef Smolík, Ph.D.

¹⁵ MARTINOVSKÝ, P. *Hodnocení politiky privatizace vězeňství*. Chrudim, 2010. Diplomová práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce PhDr. Josef Smolík, Ph.D.

2 Les projets du Partenariat Public-Privé (PPP)

Avant de se plonger dans l'analyse du système pénitentiaire tchèque et sa privatisation, dans ce chapitre nous allons décrire dans ce chapitre la théorie des projets du partenariat public-privé (nous allons aussi utiliser l'abréviation « PPP »).

2.1 La caractéristique des projets du partenariat public-privé

Les projets PPP sont nés en Grande Bretagne durant la gouvernance de Première ministre Margaret Thatcher. L'idée a été d'utiliser le capital privé pour assurer le financement des biens publics au moment de l'approfondissement des déficits. Il se confie principalement au fait qu'une entreprise privée peut construire et fournir le service plus efficacement. Cette idée a été exportée de la Grande Bretagne dans le monde entier. Aujourd'hui il est presque impossible de trouver un pays en Europe qui n'aurait pas encore appliqué les projets du partenariat public-privé.¹⁶

Selon « le Livre vert », de la Commission des Communautés européennes sur les partenariats du secteur public et privé et selon le droit communautaire des concessions de 30 avril 2004, le concept de partenariat public-privé («PPP») se réfère généralement aux formes de la coopération entre les autorités publiques et les entreprises privées afin d'assurer le financement, la construction, la rénovation, la gestion ou l'entretien d'une infrastructure ou la fourniture de services publics.¹⁷

¹⁶ srov. PŠENIČKA, J., *Ve stopě Šloufa a Zemana*. Ekonom, Roč. 52, č. 42, s. 36.

¹⁷ Public Private Partnership. *Portál o veřejných zakázkách a koncesích* [online]. 2004 [cit. 2014-03-21]. Dostupné z: <http://www.portal-vz.cz/cs/Spoluprace-a-vymena-informaci/Public-private-partnership>

Selon les auteurs Ostřížek et Pavel, les caractéristique cruciales des projets du partenariat public-privé peuvent être définies en cinq points suivants:

1. Chaque projet de ce type nécessite au moins deux **parties contractantes** dont une représente le secteur public et l'autre le secteur privé.
2. En raison de dominance négligeable d'une de ces parties il s'agit plutôt d'une certaine **forme de partenariat** permettant d'exploiter les capacités des deux partenaires.¹⁸
3. Au contraire des contrats « classiques », il s'agit **des contrats à long terme**, des dizaines d'années. Le secteur privé s'engage à fournir les services et les biens qui sont autrement fournis par le secteur public.
4. **La récompense** de cette activité pour les entreprises privées sont les revenus des fonds publics ou le transfert des droits à travers lequel ils peuvent collecter certains paiements du public.¹⁹
5. Le transfert des risques du secteur privé est l'une des caractéristiques les plus importantes des projets PPP. Cependant le secteur public garde quelques uns, surtout en domaine où il est plus compétent à gérer et résoudre les problèmes que le secteur privé. **Le partage des risques** est alors typique pour les projets du partenariat public-privé.²⁰

Une autre différence entre les commandes publiques et les projets du partenariat des secteurs public et privé se trouve dans la forme du propriétaire. Dans le cas des commandes publiques, pendant tout le temps le propriétaire est le secteur privé et les entreprises privées sont que intermédiaire. Mais dans les projets PPP, le propriétaire est une entreprise privée qui fournit également un service. Le transfert de la propriété est effectué après une longue période du temps ou même pas du tout. Le secteur privé dans ce cas n'est pas seulement un fournisseur mais aussi l'exploitant et le propriétaire.²¹

¹⁸ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 18-19. ISBN 978-80-7179-744-9.

¹⁹ PAVEL, J. *PPP projekty v České republice- šance nebo riziko?*. Praha: Transparency International - Česká republika, 2007, str. 5-8.

²⁰ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 18-19. ISBN 978-80-7179-744-9.

²¹ PAVEL, J. *PPP projekty v České republice- šance nebo riziko?*. Praha: Transparency International - Česká republika, 2007, str. 5-8

Dans la littérature, nous rencontrons de nombreux types des projets du partenariat public-privé et de leurs caractéristiques. Néanmoins, selon les auteurs Pavel et Ostřížek, nous pouvons identifier cinq types des projets du partenariat public-privé, qui varient selon le degré d'implication du partenaire privé et la répartition des risques des entrepreneurs. Autres types des projets PPP seront désignés simplement comme des dérivés de ces types de base. Comme les types de base nous considérons:

1. **DBB** (Design-Bid-Build): système de conception, soumission et construction; par exemple les télécommunications aux buts militaires au Royaume-Uni.
2. **OM** (Operation and Maintenance): gestion et maintenance; par exemple la gestion des routes au Tchad.
3. **BOT** (Build-Operate-Transfer): caractère de bâtir, gérer et transmettre; par exemple l'expansion et l'exploitation de l'aéroport d'Istanbul.
4. **DBFO** (Design- Build-Finance- Operate): système de conception, construction, financement et gestion; par exemple sous-marin tunnel de Thessalonique, en Grèce.
5. **BOO** (Build-Own-Operate): caractère de bâtir, posséder et gérer; par exemple la section de l'autoroute de Vadodara – Halol en Inde 32 km de longueur.²²

Principaux types de participation du secteur privé dans developement de l'infrastructure						
Nom usuel	conception et construction	financement	exploitation et maintenance	relation des clients	propriété des actifs	durée (en années)
DBB contrat	Privé	Public	Public	Public	Public	-
OM contrat	Public	Public	Privé	Public	Public	5..-10
BOT contrat	Privé	Privé	Privé	Public	Public	20 -30
DBFO contrat	Privé	Privé	Privé	Public	Public	20 -30
BOO contrat	Privé	Privé	Privé	Public	Privé (temporairement)	20 -30

Tableau n°2: Principaux types de participation du secteur privé dans développement de l'infrastructure.²³

²² J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 30. ISBN 978-80-7179-744-9.

²³ BOEUF, P. *Public-Private Partnership for Transport Infrastructure Projects*. Paris: ECMT, 2003.

2.2 Les avantages et les inconvénients des projets PPP

Tandis que en économie actuelle les débats sur le sens des projets du partenariat public-privé sont affectés par l'orientation politique et idéologique de l'évaluateur, cette section ne peut pas servir à une liste exhaustive. Nous allons essayer de résumer d'une manière objective les avantages et les inconvénients les plus importants présentés par des experts.

2.2.1 Les avantages des projets du partenariat public-privé

Comme les spécialiste disent, l'objectif principal des projets PPP devrait être de fournir de meilleurs services au public à un prix inférieur à ce qu'il est en mesure d'atteindre le secteur public.²⁴

Les avantages principaux des projets PPP, que les experts définissent, sont:

- **Les avantages économiques du projet:** Le taux d'intérêt résultant de l'utilisation des projets PPP est généralement plus élevé que l'intérêt sur l'argent loué à l'État, mais le secteur privé est en mesure de mieux utiliser des ressources dont les avantages économiques sont plus hauts.²⁵ La Commission européenne, dans le cadre des épargnes économiques, définit la mobilisation du secteur privé. Ce secteur va aider aux gouvernements et les autorités au niveau municipal d'enjamber la période des budgets publics comblés par sauver la dépense immédiate.²⁶
- **Mise en œuvre plus rapide:** Paiements à l'investisseur privé sont directement liés à l'achèvement de la mise en œuvre, c'est pourquoi l'investisseur est obligé de travailler autant efficace que possible, ce qui conduit à la mise en œuvre à court terme.²⁷
- **Réduction des coûts sur la durée de vie du projet:** Les projets PPP dans lesquels la construction est associée à l'exploitation et l'entretien représentent une forte motivation pour le secteur privé en cas de réduire les coûts tout au long du projet.

²⁴ PAVEL, J. *PPP projekty v České republice- šance nebo riziko?*. Praha: Transparency International - Česká republika, 2007, str. 10.

²⁵ JURČÍK, R. a L. KRUTÁKOVÁ. *Veřejné zakázky a PPP projekty: Potřeba změny právní úpravy v EU a v ČR*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2008, S.404. ISBN 978-80-7380-121-2.

²⁶ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 36. ISBN 978-80-7179-744-9.

²⁷ JURČÍK, R. a L. KRUTÁKOVÁ. *Veřejné zakázky a PPP projekty: Potřeba změny právní úpravy v EU a v ČR*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2008, S.404. ISBN 978-80-7380-121-2.

- **Meilleure répartition des risques:** Un principe clé des projets du partenariat public-privé est le transfert du risque à la partie qui est capable de mieux gérer le risque et au coût moins élevé. Par exemple, le risque découlant de la réglementation juridique devrait être confié au secteur public au contraire les risques de construction et de la qualité est préférable de confier au secteur privé.²⁸
- **Motivation pour augmenter / améliorer les performances:** Les dettes envers des entreprises privées à la plupart des projets PPP sont entièrement remboursés que si les normes du service sont respectés continuellement et complètement. Si c'est le cas, il devrait y avoir des sanctions contractuelles possibles.²⁹
- **Amélioration de la performance:** Les pertes dues à l'inefficacité des projets mis en œuvre par le secteur public sont énormes et souvent constituent une part importante des dépenses sur le projet. Une des raisons pour lesquelles le secteur privé est bien meilleure, c'est le fait qu'il emploie des spécialistes qualifiés et possède des dernières technologies, dont le secteur public en raison du prix ne peut pas se permettre.³⁰
- **Renforcement de la gouvernance publique:** Le transfert des responsabilités pour la prestation des services publics au fournisseur fait que des fonctionnaires de l'État sont essentiellement dans le rôle de décideurs sur la stratégie et la politique et ils se concentrent sur la planification des services au lieu de suivre la prestation quotidienne des services publics.³¹ Lorsque l'État permet la mise en œuvre de ces projets et donc l'entrée de fonds publics vers le secteur privé, ils soutient indirectement l'emploi de la population. Cela rend les projets PPP l'instrument de la politique économique.³²

²⁸ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 36-38. ISBN 978-80-7179-744-9.

²⁹ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 36-38. ISBN 978-80-7179-744-9.

³⁰ JURČÍK, R. a L. KRUTÁKOVÁ. *Veřejné zakázky a PPP projekty: Potřeba změny právní úpravy v EU a v ČR*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2008, S.404. ISBN 978-80-7380-121-2.

³¹ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 36-38. ISBN 978-80-7179-744-9.

³² JURČÍK, R. a L. KRUTÁKOVÁ. *Veřejné zakázky a PPP projekty: Potřeba změny právní úpravy v EU a v ČR*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2008, S.405. ISBN 978-80-7380-121-2.

Afin de mettre en œuvre les avantages mentionnés ci-dessus, les partenaires doivent respecter strictement les dispositions du contrat. C'est après que le partage des avantages des projets du partenariat public-privé peut être effectué entre le secteur public et privé. Schaay a Middleton présentent les conditions suivantes qui conduisent à la partage des avantages potentiels.

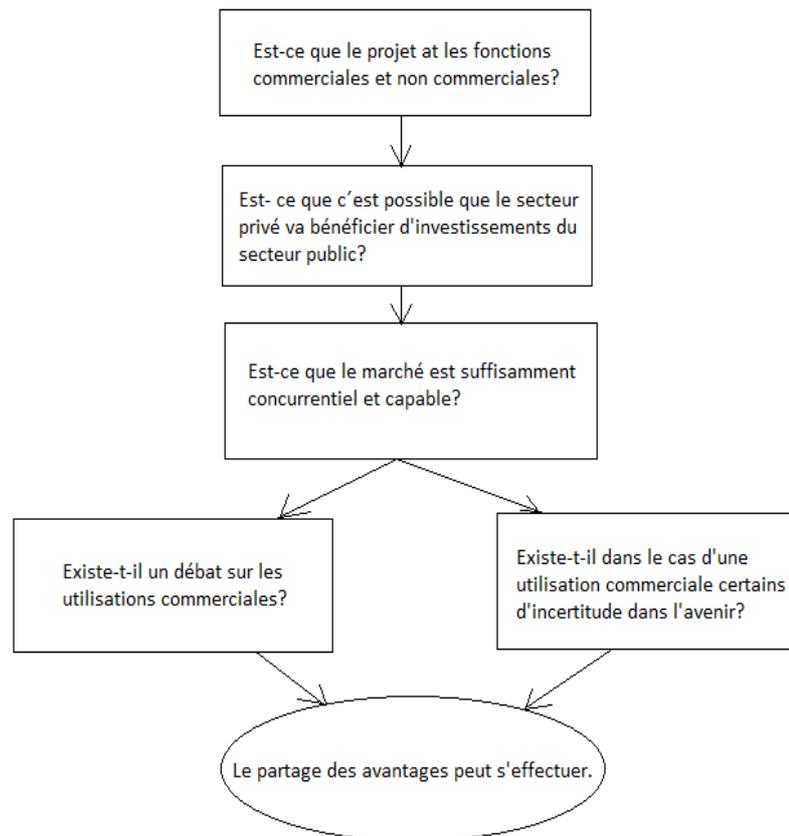


Figure n° 1: Conditions pour atteindre les avantages de l'utilisation des PPP.³³

³³ Schaay a Middleton in : J. OSTRŮŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 41. ISBN 978-80-7179-744-9.

2.2.2 Les inconvénients des projets du partenariat public-privé

En évitant les inconvénients de l'évaluation des projets PPP du point de vue politique, nous parlons essentiellement sur six groupes des handicaps qui peuvent accompagner la coopération entre le secteur public et privé. Il est nécessaire de noter que les projets PPP ne sont pas adaptés à tous les besoins du secteur public.³⁴ Les projets du partenariat public-privé sont souvent injustement perçus comme un outil que, sans presque aucun risque, résoudre de nombreux problèmes actuels. En particulier, l'insuffisance des infrastructures et sa mauvaise qualité et le manque de ressources dans les budgets publics. Cette compréhension, cependant, n'est pas en principe correct. Mauvaise mise en œuvre de cet institut peut avoir des effets négatifs à long terme sur les budgets publics.³⁵

Les groupes principaux des inconvénients dans les projets PPP peuvent donc être:

- **Le prix plus élevé des projets PPP:** L'essence du secteur privé, contrairement au public, est la création du profit, qui permettrait également compenser le risque. Si le secteur privé n'est pas suffisamment motivée pour améliorer les performances, le projet ne devient pas économique.
- **Le conflit de la qualité et le profit:** Cette objection représente la voix de ceux qui croient que le secteur privé va chercher à réduire le coût du projet dans la mesure où il réduit la qualité du service pour l'utilisateur final - le citoyen. Les projets du partenariat public-privé, cependant, sont construits sur une base contractuelle claire et les paiements au secteur public sont réalisés seulement si toutes les conditions du contrat sont remplies, cela comprend une évaluation qualitative de la production.
- **Le risque moral et la dette pour les autres gouvernements:** Le risque moral dans ces cas est souvent entendu par l'échec moral des politiciens et des hauts dirigeants, la tentation ainsi échouer (par exemple, la corruption) est très élevée. La dette publique sur les générations futures (les gouvernements) ne peut se soustraire, même dans le cas des projets d'infrastructure de financement par émission d'obligations, ou tout autre moyen de financement, sans tenir compte de la possibilité que le gouvernement aurait en quelque sorte ces fonds épargnés.³⁶

³⁴ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 41. ISBN 978-80-7179-744-9.

³⁵ PAVEL, J. *Implementace PPP projektů v České republice a její rizika*. Praha: Transparency International - Česká republika, 2007, str. 33.

³⁶ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 41-44.

- **Le retard ou non-paiement des finances au secteur privé:** Puisque ce sont des projets qui sont mis en œuvre par des sources privées aujourd'hui, mais ils sont ensuite pris en charge par le secteur public, il s'agit d'une dette du secteur public. Selon les règles actuelles, cette dette ne fait pas partie du budget public. Cela peut conduire à une restriction de certains paiements futurs, dans les cas extrêmes, le secteur public risque l'insolvabilité.
- **Les inconvénients découlant de la nature à long terme du projet:** Préparation du projet d'un partenariat public-privé est une procédure très complexe, qui peut prendre des années. Elle mène aussi à des retards dans la mise en œuvre du projet en comparaison avec la méthode habituelle. Au contraire, la mise en œuvre du projet est plus courte. En outre, on estime que la préparation coûte jusqu'à 8% du prix final du projet.
- **Disposition de la propriété limitée:** Le problème peut également être la durée des contrats, ce qui réduit la flexibilité du secteur public. Par exemple, pendant le contrat des quarante ans, il est difficile d'estimer comment l'État va se développer. Si le service se révèle inutile, le secteur public n'a pas de possibilité d'arrêter sa course.³⁷
- **Le secteur privé n'a pas de responsabilité envers le public:** Cette hypothèse est soutenue par la croyance qu'une fois que le secteur privé prend le contrôle de la fonction publique, il y a une perte de responsabilité envers le public. À nouveau, nous devons ici rappeler la forme contractuelle des projets PPP. Le secteur privé est responsable de tout manquement à respecter les termes et il est également responsable au secteur public autant que plusieurs autorités de contrôle de l'État.
- **Le projet PPP a entraîné une perte des postes de l'État:** Ce problème est le plus exprimé par des adversaires des syndicats des employés de l'État. Cependant, de nombreuses études statistiques montrent qu'il n'a jamais eu des pertes d'emplois si cruciales dans le secteur public que cette théorie pourrait être confirmée et généralisée.³⁸

ISBN 978-80-7179-744-9.

³⁷ JURČÍK, R. a L. KRUTÁKOVÁ. *Veřejné zakázky a PPP projekty: Potřeba změny právní úpravy v EU a v ČR*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2008, S. 405-406. ISBN 978-80-7380-121-2.

³⁸ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 44. ISBN 978-80-7179-744-9.

2.3 Résumé

La simple participation du secteur privé à la fourniture des services publics n'est pas en soi une garantie d'efficacité. Avec une bonne application des principes de projet PPP devraient, cependant, les avantages de ce mode de financement prédominer. Une condition nécessaire pour le bon fonctionnement de ce partenariat est la réglementation législative suffisante et les liaisons contractuelles parfaitement gérées, y compris toutes les spécifications et les sanctions en cas de violation ou la rupture de contrat. Un bon nombre des avantages potentiels ainsi que des critiques proviennent des différentes caractéristiques du secteur public et privé et leurs objectifs fondamentaux. Les projets du partenariat public-privé se distinguent par le fait qu'il existe des intérêts communs des deux partenaires, le public et les secteurs privés. Les adversaires de cette idée soutiennent que le principe du marché ne permet pas de profiter de ce commerce, que le projet PPP est sans doute, pour les deux partenaires. Le projet PPP devrait fournir une meilleure mise en œuvre de l'infrastructure ou des services du secteur public pour une petite quantité des moyens, pour le partenaire privé le profit du commerce et les paiements garantis et pour les citoyens la mise en œuvre rapide d'un bien public.³⁹

Un partenariat public-privé est un domaine avec lequel il est encore associé dans la littérature et dans la pratique de nombreuses incertitudes des discussions et des questions non résolues. Toutefois, par l'approbation des politiques gouvernementales de la République tchèque dans le domaine des partenariats public-privé et par l'adoption de La loi des contrats public (*Zákon č. 137/2006 Sb., o veřejných zakázkách*) et de La loi de concession (*Zákon č. 139/2006 Sb. o koncesních smlouvách a koncesním řízení*), le cadre juridique a été créé pour la mise en œuvre de ces projets. En supposant que nous pouvons profiter des aspects positifs offerts par les projets mis en œuvre à l'étranger et d'éviter les risques identifiés, il sera possible d'élargir ce modèle de financement des services publics de manière significative en République tchèque.⁴⁰

³⁹ J. OSTŘÍŽEK a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, s. 47. ISBN 978-80-7179-744-9.

⁴⁰ JURČÍK, R. a L. KRUTÁKOVÁ. *Veřejné zakázky a PPP projekty: Potřeba změny právní úpravy v EU a v ČR*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2008, S. 464-465. ISBN 978-80-7380-121-2.

3 Les prisons privées dans le monde de point de vue général

D'abord ce chapitre développe la partie théorique précédente sur les projets du partenariat public-privé en définissant des spécifications de ces projets dans les prisons. Il aborde ensuite les questions clés de la controverse au sujet de la privatisation du système pénitentiaire discuté partout dans le monde et leurs arguments pour et contre.

3.1 Les projets PPP dans la domaine spécifiques des prisons

En ce qui concerne l'utilisation des projets PPP dans le système pénitentiaire, il existe aujourd'hui dans ce domaine la gamme des possibilités très large. La coopération entre le secteur public et privé dans la domaine des prisons, sous la forme des projets du partenariat public-privé, est parmi les plus courantes. Selon Šnajdr les projets PPP dans la prison appartient au groupe des projets immobilier, qui comprend des projets des immeubles administratifs, les palais de justice, les hôpitaux et les cliniques, les écoles, etc. Comparé aux projets immobiliers traditionnels, ce type de relation est différents par l'extension des aspects de la sécurité.⁴¹

Les projets dans le système pénitentiaire ne sont pas différents d'après le côté procédural. Le but du client public est de trouver la variante économiquement la plus avantageuse qu'assure des investissements nécessaires, l'exploitation et le financement de la prison ou du complexe carcéral. Dans le monde, il existe de nombreuses façons d'interaction entre l'adjudicateur des projets et entre les entités privées. Néanmoins, il s'agit des deux variantes de base en principe. La première méthode est la mise en œuvre d'une manière distincte dans laquelle l'autorité publique traite séparément les différentes phases du projet (construction, exploitation, finances), la seconde est une solution complète sous la forme de trouver une entreprise qui sera responsable de tous les sous-phases.⁴²

Dans une perspective globale, nous pouvons maintenant parler des centaines d'établissements pénitentiaires des types différents qui ont été, sont, ou seront bientôt mises en œuvre par le projet PPP. La gamme dans laquelle participe le secteur privé, est très large. La coopération peut être simple, de la manière assez similaire à l'externalisation,

⁴¹ŠNAJDR, J. PPP v oblasti vězeňství. *PPP - bulletin*. 2008, ročník 4., č. II. Dostupné z: http://www.asociaceppp.cz/cnt/ppp_bulletin/?page=0&action=vfile_cs&id=13&disp=att

⁴²ŠNAJDR, J. PPP v oblasti vězeňství. *PPP - bulletin*. 2008, ročník 4., č. II. Dostupné z: http://www.asociaceppp.cz/cnt/ppp_bulletin/?page=0&action=vfile_cs&id=13&disp=att

à l'établissement pénitentiaire purement privée, où tous les processus, la surveillance et le traitement des détenus y compris, est contrôlée par le secteur privé qui fournit également des conditions de détention adéquates et qui a le droit d'utiliser leurs propres moyens répressifs.⁴³

En général, nous pouvons identifier deux méthodes de base de la coopération, qui sont principalement différent dans la façon d'assurer la sécurité des prisons. La première méthode est un système qui est utilisé principalement aux États-Unis, Royaume-Uni et en Australie. Dans ces pays, la grande majorité des activités, y compris la sécurité, est transféré au partenaire privé. Dans le système pénitentiaire dans ces pays il y a naturellement une deuxième façon dont les prisons sont inclus des prisons purement nationale où le partenaire privé ne fonctionne que peu ou pas du tout. La deuxième façon de la coopération de base est un système qui est généralement utilisé dans les pays d'Europe continentale. Dans ce système, il est habituel que l'administration pénitentiaire est assuré par des services de secours du secteur public. Dans ce contexte, nous parlons souvent de modèle mixte ou le modèle français de la privatisation des prisons.⁴⁴ Sous le modèle français de la privatisation des prisons, comme O. Novotný et V. Mikule ont défini, nous pouvons comprendre: « un état où une partie de l'administration pénitentiaire dans la privatisation des prisons est fournit sur une base contractuelle par le secteur privé. Les prisons ne devraient pas être mis en place dans le bâtiment du Service pénitentiaire. Participation du Service pénitentiaire et le propriétaire de l'immeuble dans l'administration serait défini par accord. Le Service pénitentiaire resterait responsable pour le traitement des détenus et le respect des conditions légales d'emprisonnement. Dans les bâtiments de ces prisons le Service pénitentiaire est également engagée dans la supervision de la construction. Le pouvoir de surveillance et de la contrôle sur l'exécution de la peine dans ces prisons serait exercé ainsi que dans d'autres prisons national.⁴⁵

⁴³ ZWIEB, D. *Některé otázky privatizace věznic*. Praha, 2009. Diplomová práce. Univerzita Karlova v Praze. Vedoucí práce Prof. JUDr. Oto Novotný, CSc.

⁴⁴ ZWIEB, D. *Některé otázky privatizace věznic*. Praha, 2009. Diplomová práce. Univerzita Karlova v Praze. Vedoucí práce Prof. JUDr. Oto Novotný, CSc.

⁴⁵ MIKULE, V. a O. NOVOTNÝ. *Vězeňství a právo*. In *Veřejná správa a právo: Pocta prof. JUDr Dušanu Hendrychovy k 70 narozeninám*. 1. vyd. Praha: CH Beck, 1997

Alors que la première méthode de la privatisation n'a pas le support dans notre système juridique, l'autre l'a, spécifiquement dans le § 13 de La loi de l'exécution de l'emprisonnement (*Zákon č. 169/1999 Sb., o výkonu trestu odnětí svobody*). Ce qui permet d'établir prison « dans un autre bâtiment que celui de la propriété du Service pénitentiaire de la République tchèque » .⁴⁶

3.2 *La polémique générale de la privatisation des prisons*

La question de la privatisation du système pénitentiaire dans les pays où ce phénomène se produit est le sujet fréquemment discuté. L'objectif de ce sous-chapitre est d'apporter des arguments et des points de vue normatifs qui apparaissent le plus souvent dans les débats. Diverses recherches sont composés, mais surtout pour confirmer ou réfuter les arguments qui résonnent dans le discours public. En même temps, nous prenons en compte le fait que la forme réelle de la discussion se développe souvent sur la base d'un seul événement (par exemple, la mort d'un prisonnier, la rébellion etc.)

En abordant la privatisation de n'importe quelle industrie, l'évaluation de base est nécessaire. Quels sont les devoirs de l'État et vice-versa auquel des pouvoirs peuvent se déplacer vers le secteur privé. Les opposants à la privatisation des prisons affirment que l'État doit conserver un monopole sur l'application de la loi (l'emprisonnement), parce que c'est un attribut fondamental et essentiel de l'État. Les partisans de la privatisation soutiennent que les prisons privées ne sont jamais en dehors du contrôle de l'État et le client toujours détermine les exigences d'entrée et les conditions d'exploitation. La synthèse amiable des deux points de vue est, aujourd'hui largement accepté, la théorie de l'allocation et de l'administration de la peine. L'État conserve le pouvoir de décider de la forme de la peine (longueur, degré de sécurité, des sanctions disciplinaires), tandis que la mise en œuvre de ces décisions est déléguée à une société privée qui est contractuellement tenu de respecter les conditions. La malveillance est donc exclue et le respect des normes réglementaires est assuré.⁴⁷

Voici quelques points clés de la polémique au sujet de la privatisation du système pénitentiaire discuté partout dans le monde, leurs arguments pour et contre.

⁴⁶ ZWIEB, D. *Některé otázky privatizace věznic*. Praha, 2009. Diplomová práce. Univerzita Karlova v Praze. Vedoucí práce Prof. JUDr. Oto Novotný, CSc.

⁴⁷ MARTINOVSKÝ, P. *Hodnocení politiky privatizace vězeňství*. Chrudim, 2010. Diplomová práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce PhDr. Josef Smolík, Ph.D.

3.2.1 L'avantage financier

Les promoteurs de prisons privées comme l'un de leurs principaux arguments utilisés mentionnent l'épargne financière par l'état. Les prisons privées n'ont prétendument pas un problème avec la bureaucratie excessive, sont plus ouverts aux changements novateurs et sont sous la pression concurrentielle⁴⁸ - tout ceci permet de réduire le coût par un détenu par l'unité de temps. En même temps, l'État est privé de la nécessité des investissements importants, parce que le secteur privé fournit la plupart des fonds pour la construction de prisons de leurs ressources. La comparaison des prisons publiques et privées prétendument oblige les établissements correctionnels publics à réduire les coûts, alors que les avantages de la concurrence sont également transférés dans le secteur public.

Bien que les critiques de la privatisation parfois avouent que les prisons privées pourraient être plus rentable à court terme, c'est fait que « au détriment du personnel de la prison, ce qui est très risqué ». Un certain degré de danger peut également constituer des lobbying groupes qui militent pour l'augmentation des sanctions pour augmenter leurs profits.⁴⁹

La réduction des coûts dans les prisons de l'État n'est plus évident. Si le système carcéral n'est pas transformé et s'il n'y a pas introduction de la compétitivité d'un niveau minimal, la motivation des services pénitentiaires de l'État est très faible. En outre, la concurrence, selon les critiques, détourne le vue de la prise en charge des détenus vers l'ensemble des critères de comparaison.⁵⁰

3.2.2 La qualité de service

Une dimension importante mais insuffisamment étudié de la privatisation des prisons est la qualité de service. Une simple comparaison de la taille de l'espace de vie par détenu dans les prisons privées et publiques n'est pas un critère approprié. Le fait plutôt important est la qualité des programmes d'enseignement, accès au travail ou un nombre de situations de risque (révoltes, évasions, agressions, etc.) Les prisons privées font craindre

⁴⁸ ROTH, L. *Privatisation of Prisons*. New South Wales: New South Wales Parliamentary Library, 2004. S. 36. ISBN 0 7313 1765 3. Dostupné z: <http://www.parliament.nsw.gov.au/prod/parlment/publications.nsf/key/ResearchBp200403>

⁴⁹ SIEBERG, K. *Criminal Dilemmas: Understanding and Preventing Crime*. Berlin: Springer, 2005, s. 41. ISBN 9783540678045.

⁵⁰ MARTINOVSKÝ, P. *Hodnocení politiky privatizace vězeňství*. Chrudim, 2010. Diplomová práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce PhDr. Josef Smolík, Ph.D.

que la pression de maximiser les profits (bien entendu dans le secteur privé) peut réduire la qualité des services, le niveau de la protection et généralement refléter le taux de la récidive chez les détenus. L'effort d'économiser les charges personnels des prison (en employant des salariés moins qualifiés) peut renforcer les effets négatifs d'emprisonnement secondaire et constituer un risque sérieux de la sécurité.⁵¹

3.2.3 La garantie d'un espace suffisant dans les prisons

L'argument de base pour la privatisation du système pénitentiaire est **la nécessité de résoudre le manque de capacité**, que le secteur public n'est pas en mesure (en raison des énormes investissements dans la construction de nouvelles prisons) à traiter. Le secteur privé offre de prendre en charge une partie de la responsabilité et de construire les capacités nécessaires à court terme et (partiellement) à leurs dépens.

Dans ce contexte, les critiques disent, que ce n'est que le transfert de la charge financière sur la prochaine génération, pas la solution au problème. Le financement créatif ou les ficelles budgétaires font que répartir les coûts sur une plus longue période et des intérêts sur la dette augmentent le prix final du contrat. Également critiqué est la construction rapide des prisons privées. Les opposants à la privatisation reconnaissent que le secteur privé peut apporter une construction plus rapide, mais au prix de la démission de choisir l'offre le plus bas, d'assurer les conditions égales pour le concours ou d'obtenir le consentement des électeurs..⁵² De plus il y a des doutes sur les sanctions disciplinaires, s'ils sont attribués de façon équitable, ou utilisés comme un outil pour maintenir les prisons de l'occupation maximale.

3.2.4 Responsabilité partagée entre le gouvernement et l'entrepreneur

Pour initier la privatisation du système pénitentiaire, il est d'abord nécessaire d'établir un cadre législatif qui définit les conditions de base et la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre les fournisseurs privés et les autorités publiques. Une tâche principale de l'autorité est un ajustement précis des termes du contrat. Ils doivent être choisis tels critères de contrôle qui motiveraient l'entrepreneur privé à améliorer les services et la responsabilité. La théorie est donc clair, mais en fait, de préparer un bon

⁵¹ SIEBERG, K. *Criminal Dilemmas: Understanding and Preventing Crime*. Berlin: Springer, 2005, s. 38. ISBN 9783540678045.

⁵² SCHWARTZ, Martin D. a Dana M. NURGE. Capitalist Punishment: Ethics and Private Prison. *Critical Criminology*. 2004, č. 12, s. 133-156.

accord est très difficile. Les critiques attaquent souvent un montant ridicule des amendes pour violation de contrat. Par exemple, dans la prison privée australien Port Phillip géré par le Groupe 4 en 1997 et 1998, des émeutes à long terme ont éclaté, il y avait aussi des problèmes de suicide, de la violence, la prison a été mis au feu. Les inspections ont clairement confirmé l'incapacité de la direction à gérer la situation. Mais la seule réaction d'autorité a été une amende de 0,2% du montant total que la société privée doit payée annuellement. Donc, il y a un problème particulier dans une faible motivation des entreprises privées à améliorer le service pénitentiaire et le manque d'outils efficace par lequel l'État pouvait influencer des conditions dans les prisons privées.⁵³

3.2.5 L'impact de la mise en œuvre de la peine

Une autre domaine de sujets qui apparaissent dans le discours de prisons privées est l'impact de la privatisation sur l'accomplissement de la signification de la peine. Trouver une explication satisfaisante de la fonction de la peine est l'une des principales tâches de la pénologie et de la pratique du droit pénal. Des opinions sur le but de la peine sont en train de changer en fonction du niveau de conscience juridique, des valeurs sociales, du raisonnement humain et de la philosophie dominante. Selon Mezník, Kalvodová et Kuchta, les théories existantes peuvent être divisés en trois grands groupes: **la théorie absolue** - l'accent sur le châtement, punition comme l'accomplissement de la justice, **la théorie relative** – la peine est utilisée comme la protection de la société, l'effort pour corriger les délinquantes, et **la théorie mixte ou fusionné** - c'est à dire la synthèse des deux approches précédentes.⁵⁴

Plus précisément, à travers de ces théories Kuchta et Válková (2012) définissent cinq fonctions de base de la peine⁵⁵:

1. Une fonction **rétributive** - Dans cette conception la peine est présentée comme la revanche sociale. Le droit de la victime à la vengeance n'est pas reconnu, un instrument de la vengeance collective est l'État. La privatisation du système pénitentiaire, peut indiquer l'apostasie de l'accent mis sur les décisions de l'État

⁵³ MARTINOVSKÝ, P. *Hodnocení politiky privatizace vězeňství*. Chrudim, 2010. Diplomová práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce PhDr. Josef Smolík, Ph.D.

⁵⁴ MEZNÍK, J., V. KALVODOVÁ a J. KUČHTA. *Základy penologie*. Brno: Masarykova univerzita, 1995. S. 3. ISBN 80-210-1248-X.

⁵⁵ KUČHTA, J. a H. VÁLKOVÁ. a kol. *Základy kriminologie a trestní politiky*. Praha: C. H. Beck, 2012. S. 188-193. ISBN 978-80-7400-429-2.

sur la vengeance progressive. Les prisons privées peuvent théoriquement fournir un espace pour la vengeance des victimes – nous pouvons imaginer que la victime adresse à la prison un don pour rendre le séjour désagréable de la victime. Cependant, ce n'est qu'une construction théorique, aucun de ces efforts n'ont pas été enregistrés.

2. Une fonction d'**intimidation** - la peine d'intimidation peut être trouvée dans les deux niveaux. Premièrement, par l'attribution de la peine le délinquant est dissuadé de commettre d'autres infractions. De même, la peine a également un effet sur les délinquants potentiels. Les prisons privées sont parfois soupçonnées qu'ils permettent aux détenus pour une certaine somme d'argent le régime le moins serré. Mais par ce là, la fonction d'intimidation de la peine serait dérégulée.

3. Une fonction de **réinsertion** - Alors que la fonction précédente a été fondée sur l'indéterminisme, l'effort pour corriger le délinquant repose sur l'hypothèse que le délinquant est influencé par des événements indépendants de sa volonté - comme la famille dysfonctionnelle, les hypothèses biologiques, etc. Si nous éliminons les effets négatifs de ces facteurs (par l'influence éducative appropriée), le délinquant ne sera plus contraint à la criminalité. De nombreux opposants de la privatisation soutiennent que les prisons privées sont au conflit d'intérêt - ils ont été créés pour des mesures correctives, mais en même temps ils sont intéressés par un plus grand nombre de prisonniers et l'expansion du marché. Ce qui, selon le défendeur conteste la sincérité de l'effort qui est consacré à la peine de correction.

4. Une fonction **éliminatrice** - elle a, en plus de punir, le but d'isoler l'auteur du crime afin de ne pas mettre en danger la société. Surtout les partisans de la privatisation affirment que des nouvelles prisons à financement privé garantissent la protection contre le nombre croissant des délinquants.

5. Une fonction **réparatrice** - Cette théorie ne se concentre pas principalement sur la réhabilitation du délinquant, mais de rétablissement des relations sociales (en particulier entre délinquant et la victime). L'approche réparatrice est considérée comme un complément classique des fonctions ci-dessus. Les concepts de base du processus de restitutions sont l'indemnisation des dommages, l'individualisation de la peine et l'impact de l'éducation.

Les opposants des prisons privées comprennent souvent la justice réparatrice ⁵⁶ comme une solution de l'accroissement de la population carcérale et donc comme un moyen qui éliminer la raison majeure de privatisation des prisons.

Comme nous pouvons voir, la débat pénologique affecte également le discours sur la privatisation du système pénitentiaire et fournit des arguments des deux côtés de querelle.

3.2.6 D'autres problèmes

La privatisation du système pénitentiaire peut malheureusement consister d'autres problèmes potentiels. On peut imaginer que l'accent sur les gains et faible contrôle par les pouvoirs publics permettre aux détenus de payer pour des concessions diverses, etc. D'autre part, cette option aurait pu se également produire dans les prisons publique. Un autre problème peut être la montée du crime organisé dans les prisons privées. Cela pourrait conduire à s'interroger sur la fonction de la peine, mais aussi de créer un endroit idéal pour recruter de nouveaux membres et l'ouverture complète du marché des articles interdits. De fortes objections contre la privatisation des prisons experts soulève également du point de vue du marché du travail. Les prisonniers, en particulier dans certains pays, représentent une main-d'œuvre bon marché, flexible et disciplinée, qui peut être facilement exploitée. En même temps, l'utilisation des prisonniers peut conduire à la perte des emplois usuels, augmentant ainsi le chômage dans la société.⁵⁷

⁵⁶ La justice réparatrice peut être définie comme une réponse systématique au délit qui renforce la guérison des lésions des victimes, des délinquants et des communautés, causés ou révélés par le délit. Les pratiques et les programmes qui reflètent les objectifs de réparation vont : Identifier et prendre les actions pour réparer le dommage causé, impliquer toutes les parties, transformer la relation traditionnelle entre les communautés et leur gouvernement. (<http://www.justicereparatrice.org>)

⁵⁷ MARTINOVSKÝ, P. *Hodnocení politiky privatizace vězeňství*. Chrudim, 2010. Diplomová práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce PhDr. Josef Smolík, Ph.D.

3.2.7 Les données actuelles des prisons privées dans le monde

La privatisation des prisons existe maintenant dans diverses formes dans 11 pays au moins tout au long du monde. Cependant, bien que la portée de la privatisation des prisons est relativement large, il semble plus concentré et le plus complètement privatisée en majorité des Pays anglo-saxons. Il s'agit notamment de l'Australie, en Écosse, en Angleterre et au Pays de Galles, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, et les États-Unis.

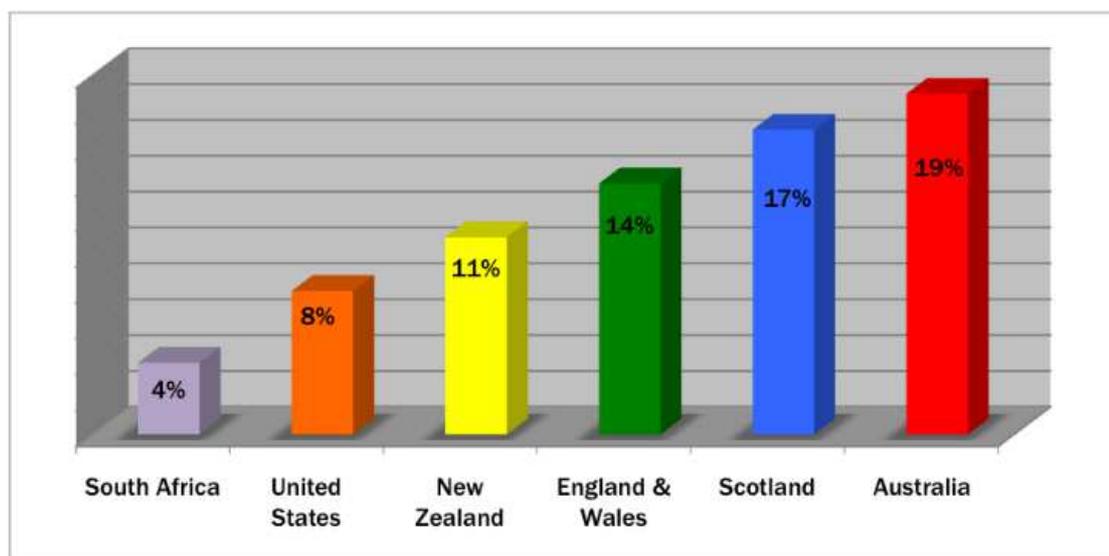


Figure n° 2: Des détenus dans les prisons privées en pourcentage.⁵⁸

Bien que certains des États se confient sur l'utilisation des prisons privées plus que les États-Unis, cet état est un leader mondial à long terme du nombre de détenus dans les prisons privées (plus de 130 000 personnes en 2011). Il est à noter que ce nombre est affectée par la population totale et le nombre élevé de personnes condamnées à l'emprisonnement. Si nous unifions les critères d'évaluation, nous obtenons le résultat présenté par la figure au-dessus. Alors que les pays comme l'Australie, l'Angleterre et le Pays de Galles, la Nouvelle-Zélande et l'Écosse ont un pourcentage plus élevé de détenus dans les prisons privées que des États-Unis.⁵⁹

⁵⁸ MASON, C. *International Growth Trends in Prison Privatization* [online]. Washington, D.C.: The Sentencing Project, 2013. s. 2. [cit. 2014-03-29].
Dostupné z: http://sentencingproject.org/doc/publications/inc_International%20Growth%20Trends%20in%20Prison%20Privatization.pdf

⁵⁹ MASON, C. *International Growth Trends in Prison Privatization* [online]. Washington, D.C.: The Sentencing Project, 2013. S. 9. [cit. 2014-03-29].
Dostupné z: http://sentencingproject.org/doc/publications/inc_International%20Growth%20Trends%20in%20Prison%20Privatization.pdf

Nombre des détenus dans le monde entier.			
	Les prisonniers détenus dans prisons privées	Les prisonniers détenus dans prisons publiques	Des détenus dans les prisons privées en pourcentage
Australia	5 520	23 191	19%
Scotland	1 408	6 770	17%
England & Wales	10 936	74 030	13%
New Zealand	925	7 508	11%
United States	130 941	1 467 839	8%
South Africa	5 952	152 838	3%

Tableau n° 3: Nombre des détenus dans le monde entier.⁶⁰

Les recherches dans les prisons privées ont constaté que la réduction des coûts n'est pas garanti par l'exploitation des société privée et en plus il y a souvent une augmentation de la population carcérale. Malgré ces échecs répétés, les nombreux pays, ceux confrontés à de graves problèmes dans la qualité et les capacités de leurs systèmes correctionnels y compris, ont suivi les États-Unis en adoptant un système imparfait et imprudent. Selon Mason, l'objectif le plus fondamental des prisons privé est le profit, cela se fait par la réduction des dépenses pour les employés, la réduction de la qualité des services tout en augmentant le nombre de prisonniers. Ces insuffisances pratiques et leurs conséquences morales mérite beaucoup d'attention et de contrôle au niveau national et international. Surtout dans une période de mondialisation croissante, il est nécessaire que les législateurs évaluent l'impact global de la privatisation des prisons et qu'ils comparent les expériences d'étranger. Pour ces raisons, Mason recommande les formes de châtements alternatifs plutôt que le transfert aveugle des pouvoirs au secteur privé. Cette recommandation est d'envisager une discussion plus érudite.⁶¹

⁶⁰MASON, C. *International Growth Trends in Prison Privatization* [online]. Washington, D.C.: The Sentencing Project, 2013. S. 9 [cit. 2014-03-29]. Dostupné z: http://sentencingproject.org/doc/publications/inc_International%20Growth%20Trends%20in%20Prison%20Privatization.pdf

⁶¹MASON, C. *International Growth Trends in Prison Privatization* [online]. Washington, D.C.: The Sentencing Project, 2013[cit. 2014-03-29]. Dostupné z: http://sentencingproject.org/doc/publications/inc_International%20Growth%20Trends%20in%20Prison%20Privatization.pdf

3.3 Résumé

La coopération entre le secteur public et privé dans la domaine des prisons, sous la forme des projets PPP, est parmi les plus courantes. En comparaison de l'Amérique ou l'Australie, l'Europe continentale s'est toujours empêché de transmettre le pouvoir de l'État au secteur privé. Pour cette raison, des pays européens choisissent plutôt un système mixte, ou français, qui suppose l'administration par le secteur privé, mais l'assurance de la surveillance des détenus par l'État. En principe, les plusieurs problèmes sont discutés comprenant notamment la rentabilité financière, la qualité du service, l'impact sur le sens de la peine etc.

Pour initier la privatisation du système pénitentiaire, il est d'abord nécessaire d'établir un cadre législatif qui définit les conditions de base et la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre les fournisseurs privés et les autorités publiques. Une tâche principale de l'autorité est un ajustement précis des termes du contrat. Donc, il en résulte que des exigences élevées sont mis sur l'établissement correct et l'exécution précis des contrats soutient par la législation, cela concerne les pays qui ont déjà des prisons privées en même façon que celles qui l'envisagent.

4 Le système carcéral en République tchèque

Le chapitre de notre travail élargit la notion du système pénitentiaire. Il le délimite législativement et définit ses objectifs fondamentaux. En même temps, les autres lignes servent comme le guide et le point de vue sur la problématique actuelle des prisons tchèques. Notre but n'est pas d'analyser profondément la situation, puisque cela ne rends pas possible ni la portée de ce mémoire, ni fait de son plan. Les lignes suivantes serviront d'introduire dans des arguments utilisés pour la mise en œuvre des projets PPP dans le système carcéral.

4.1 Le Service pénitentiaire de la République tchèque

Le Service pénitentiaire de la République tchèque a été créé par la loi du Conseil national tchèque dans le sens du § 1 de la loi du Service pénitentiaire et judiciaire de la République tchèque (*Zákon č. 555/1992 Sb., o Vězeňské službě a justiční strážní České republiky*), le 17 novembre 1992. Le Service pénitentiaire fournit principalement la garde dans des maisons d'arrêt et des prisons et dans la mesure prévue par la loi mentionnée au-dessus, la protection de l'ordre public et la sécurité du système judiciaire, du ministère public et le ministère de la Justice. Le Service pénitentiaire est une institution de l'État, il gère la propriété de l'État qu'il a besoin pour la réalisation de ses tâches. Il est l'unité de compte.⁶²

L'objectif principal du Service pénitentiaire de la République tchèque est de fournir le service de détention avant le procès de l'emprisonnement et d'assurer la sécurité et l'ordre dans des bâtiments judiciaires. Le Service pénitentiaire de la République tchèque gère et gardes des prisons et centres de détention. Il est aussi en charge de la garde, la gestion et l'escorte des prisonniers. Il est impliqué dans la recherche de la pénologie et ses résultats sont appliqués dans la pratique. Un autre objectif important des activités du Service pénitentiaire est d'établir et de développer en permanence les conditions d'emploi, l'éducation et la requalification des prisonniers. Il y a au total 35 prisons en République tchèque et chaque prison a son propre gouverneur. Environ 10 000 employés travaillent dans le Service pénitentiaire de la République tchèque. La direction centrale est exploitée par la Direction générale du Service pénitentiaire sous la ministère de la Justice. Il y a 4 types de prisons en République tchèque. Ils peuvent être classés

⁶² BOROVSANĀ, M. *Aktuální problémy českého vězeňství*. Brno, 2006. Bakalářská práce. Masarykova univerzita v Brně. Vedoucí práce Doc. JUDr. Věra Kalvodová, Dr.

par la suit: minimum, moyen, élevé et une sécurité maximale. Dans les établissements à sécurité minimale sont placés les détenus qui sont condamnés pour les infractions les moins graves. Dans les prisons de haute sécurité et maximales sont placés les détenus qui sont condamnés pour les infractions les plus graves.⁶³

4.2 Les problèmes actuelles des prisons tchèques

La République tchèque cherchait à résoudre le problème de la capacité insuffisante de ses établissements pénitentiaires jusqu'à présent. Sur le territoire national il y a 35 prisons et maisons d'arrêt lesquelles ont annoncé un peuplement excessif jusqu'au janvier 2013. En 2011 le taux de l'emprisonnement était deux fois plus supérieur à la moyenne européenne, ce qui était représenté par 208 prisonniers correspondant aux 100 000 habitants, cet état a dépassé la moyenne européenne environ deux fois.⁶⁴ Du fait de la situation financière insupportable ainsi que le surpeuplement des prisons, la République tchèque a lancé un plan ambitieux visant à ouvrir les prisons privées fondées sur le partenariat public-privé, aussi connu comme les projets PPP. La réalisation de ce projet est devenue possible grâce au changement dans la législation tchèque, plus précisément grâce à La loi de concession (*Zákon č. 139/2006 Sb., o koncesních smlouvách a koncesním řízení*) et La loi des contrats public (*Zákon č. 137/2006 Sb., o veřejných zakázkách*). Précédemment en 2008 un projet de la prison de haute sécurité (le type C) était déjà approuvé. Cet établissement pour 500 prisonniers aurait du naître dans l'ancienne zone militaire à Rapotice près de Brno.⁶⁵ La possibilité d'utiliser le partenariat entre le secteur public et privé pour les prisons est devenu possible grâce à la décision de gouvernement n° 536. Dans la domaine de l'emprisonnement les projets PPP sont fréquemment utilisés dans plusieurs pays du monde. Il s'agit surtout des pays anglophones dont les États-unis, la grande Bretagne et l'Australie. Mais nous les retrouvons aussi dans quelques pays d'Europe continentale comme par exemple l'Ukraine.

⁶³The aims and function of the Prison service of the Czech republic. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2010 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-27/about-us/general-information/the-aims-and-functions-of-the-prison-service-of-the-czech-republic>

⁶⁴České věznice jsou přeplněné, hrozí vzpoury. *Lidovky.cz* [online]. 2011, č. 1 [cit. 2014-03-20]. Dostupné z: http://www.lidovky.cz/ceske-veznice-jsou-preplnene-hrozi-vzpoury-fz4-/zpravy-domov.aspx?c=A110612_163215_ln_domov_kim

⁶⁵Deloitte Advisory s.r.o., HAVEL & HOLÁSEK s.r.o., PRO-SERV s.r.o. *Pilotní PPP projekt – Věznice*, Praha: Ministerstvo spravedlnosti ČR, 2007

Quels sont les problèmes principaux des prisons tchèques? Quels sont les faits qui servent aux partisans des projets PPP comme les arguments dans les débats? Regardons de plus près à eux.

4.2.1 Les problèmes économiques des prisons tchèques

Les problèmes économiques contribuent de manière significative à l'existence d'autres problèmes dans le système carcéral . Les problèmes financiers ne reflètent pas seulement le niveau économique de la société, mais également le niveau culturel . Comme nous nous occupons des personnes handicapées ou des enfants, il est nécessaire que nous nous intéressons qu'est- ce que s'est passé avec la personne qui a commis le crime et qui a été condamné pour cela. Dans la société d'aujourd'hui des opinions comme: « Pourquoi devrais-je nourrir un criminel. » et « Ce n'est pas mon problème, cela ne me concerne pas. » ne sont pas rien d'exceptionnel. Toutefois, l'homme est un être social et il doit se rendre compte qu'en protégeant la société il protège lui-même. Si'il voudrait vivre dans un monde sûr, il devrait contribuer à le former. Il est très important de ne pas généraliser et s'intéresser par les événements globaux. Comment les prisonniers sont traités et comment ils sont formés ou employés, influence beaucoup leurs développements futurs.

Le Service pénitentiaire de la République tchèque signale une pénurie des fonds à long terme et des conséquences que cette manque pourrait poser. Présentons alors des numéros concrets.

Le Service pénitentiaire a depuis 2003 réussi à réduire les moyennes charges quotidiennes par détenu. À cette époque-là, un jour du prisonnier a coûté 884 CZK, l'an dernier, ce montant a été réduit à 710 CZK. Les charges ont baissé depuis dix ans de près de 19%. Si nous multiplions la moyenne charge quotidienne entre 2003 et 2012, qui est de 850 CZK, par le nombre de jours dans une année, nous obtenons la charge annuelle par détenu de 310 323 CZK.⁶⁶ Si nous calculons la moyenne charge quotidienne par détenu multiplié par le nombre moyen quotidien des prisonniers (c'est 16 388), la charge totale pour un jour serait de 13, 9 millions CZK, c'est 5, 08 milliards CZK par an.

⁶⁶ Kam jdou vaše daně? Podívejte, kolik stojí jeden vězeň. In: *EuroZprávy.cz* [online]. 2013 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: <http://ekonomika.eurozpravy.cz/ceska-republika/71613-kam-jdou-vase-dane-podivejte-kolik-stoji-jeden-vezen/>

Ces chiffres indiquent que les montants nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des prisons sont énormes (n'oublions pas que nous parlons de moyennes, les nombres réels des prisons pourraient être encore plus élevés).

Conformément à la loi du budget de la République tchèque en 2013 (*Zákon č. 504/2012 Sb. , o státním rozpočtu České republiky na rok 2013*), le Service pénitentiaire peut disposer d'un revenu total de 1 201 525,00 mille CZK et des dépenses totales de 8 230 645,00 mille CZK. L'augmentation des fonds a été utilisé pour financer les charges d'exploitations nécessaires, pour améliorer les conditions d'arrestation, l'achat de matériel informatique et pour les réparations. En 2013, le nombre moyen quotidien des prisonniers a atteint le nombre de 16 388, il a ainsi diminué de 6 950 personnes par an.⁶⁷

N'oublions pas que les condamnés sont obligés de payer les charges de l'emprisonnement, conformément au § 35 de la loi de l'exécution de l'emprisonnement (*Zákon č. 169/1999 Sb., o výkonu trestu odnětí svobody*), de 40% du salaire net, jusqu'à 1500 CZK par mois. Lorsque cela ne peut pas être remboursé de la rémunération du travail, la prison peut utiliser l'argent que le condamné a déposé en prison.⁶⁸ C'est pourquoi, le prisonnier ne paie pas rien très souvent. Il y avait des additions comptés pour tout le monde avant l'an 2004. Mais c' a conduit à un résultat unique, des dettes énormes des prisonniers après leur libération. Ils ont été incapables de rembourser leurs dettes et le risque de récidive a augmenté.

⁶⁷ Výroční zpráva Vězeňské služby ČR za rok 2013. Praha, březen 2014, s. 2. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/PDF/vyrocnizprava_vscr_2013.pdf

⁶⁸ Nejčastěji kladené otázky v ekonomické oblasti. *Vězeňská služba ČR* [online]. 2010 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: http://www.vscr.cz/veznice-odolov-82/nejcastejsi-dotazy-1301/nejcasteji-kladene-otazky-z-ekonomicke-oblasti-6873#Plat__se_za_pobyt_a_kolik_

Le Service pénitentiaire de la République tchèque le 31. décembre 2013 présente dans son rapport annuel les créances suivantes:

Les créances du Service pénitentiaire de la République Tchèque le 31. 12. 2013			
Catégorie des créances	Nombre des débiteurs	Montant des créances irrécouvrables (les milles Kč)	%
Les créances des détenus	9 580	54 276, 54	6, 82
Les créances des prisonniers libérés	32 309	281 341, 47	35, 08
Les autres créances	2 257	465 840, 27	58, 09

Tableau n° 4: Vue d'ensemble des créances du Service pénitentiaire de la République Tchèque le 31. 12. 2013.⁶⁹

En 2013, en raison de l'amnistie du président de la République et la libération associée de 6 465 prisonniers, la plupart des projets d'investissement lancés en 2012 visant à augmenter la capacité d'accueil est arrêté. Les moyens financiers ont ainsi de la raison mentionnée ci-dessus, comparativement aux années précédentes, dirigées vers les domaines suivants: renouvellement des voitures, la rénovation et la modernisation de la propriété informatique, l'acquisition de ressources utilisées pour détecter les personnes et les objets, les équipements médicaux, la rénovation des ascenseurs, augmentation de la sécurité interne totalisant 7 505 mille CZK.⁷⁰

4.2.2 Les ressources humaines

Dans la planification et la gestion des ressources humaines le centre de l'activité consiste d'une détermination efficace du nombre et d'une composition du personnel, d'un gestion du personnel, d'une soutien juridique des ressources humaines et de l'éducation. L'année 2013 a été complètement différente de l'année précédente dans la systématisation et la réalisation des nombres personnelles. Le Service pénitentiaire de la République tchèque a dû résoudre trois problèmes fondamentaux découlant de:

⁶⁹ *Výroční zpráva Vězeňské služby ČR za rok 2013*. Praha, březen 2014, s. 6. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/PDF/vyrocnizprava_vscr_2013.pdf

⁷⁰ *Výroční zpráva Vězeňské služby ČR za rok 2013*. Praha, březen 2014, s. 9. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/PDF/vyrocnizprava_vscr_2013.pdf

l'insuffisance financière des salaires des employés, l'amnistie du président de la République, la résolution du ministre de la Justice de supprimer la prison Drahonice le 1. 5. 2013.⁷¹

À la fin de 2012, il était nécessaire de prendre des mesures pour résoudre l'absence des finances par la réglementation stricte du recrutement. C'est pourquoi en 2013, la commission de la systématisation élargi ses compétences des ressources humaines. Pendant l'année 2013, le nombre de postes vacants a augmenté de 425 à 757, le nombre de membres du Service pénitentiaire et d'employés civils a diminué de 334 personnes. La taille des économies résultant des activités de la commission était plus de 8 millions CZK. En 2014, Le Servis pénitentiaire a entré avec le nombre de 7 227 postes des membres du service et 4 119 emplois pour les salariés civils. Les 423 postes sur le nombre total n'était pas occupés.⁷²

4.2.3 La capacité d'hébergement

Bien que en 2012 le Service pénitentiaire a répondu à une forte augmentation régulière du nombre de prisonniers par l'expansion de l'hébergement pour les prisonniers à Rapotice ou Světlá nad Sázavou et par la mise en service et la préparation de l'ouverture de la nouvelle prison à Velké Přílepy, Vyšní Lhota et Poštorná. L'an plus tard il a dû faire face à l'extrême opposé. En raison de l'amnistie par le président de la République le 1 janvier 2013, il étaient des prisons et des maisons d'arrêt libérés plus de 6 400 prisonniers. La diminution rapide du nombre de prisonniers s'est manifesté au besoin réduit pour le logement.⁷³

⁷¹ *Výroční zpráva Vězeňské služby ČR za rok 2013*. Praha, březen 2014, s. 26 - 27. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/PDF/vyrocnizprava_vscr_2013.pdf

⁷² tamtéž

⁷³ *Výroční zpráva Vězeňské služby ČR za rok 2013*. Praha, březen 2014, s. 26. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/PDF/vyrocnizprava_vscr_2013.pdf

Des données statistiques précises de l'année 2013 n'ont pas encore été publiés. Pour illustrations du développement nous montrons la différence entre la capacité et le remplissage réel des prisons au moins des années 2011 et 2012.

Le 31. 12.	2011	2012	La différence
la capacité	20501	21307	806
la situation	23170	22644	-526

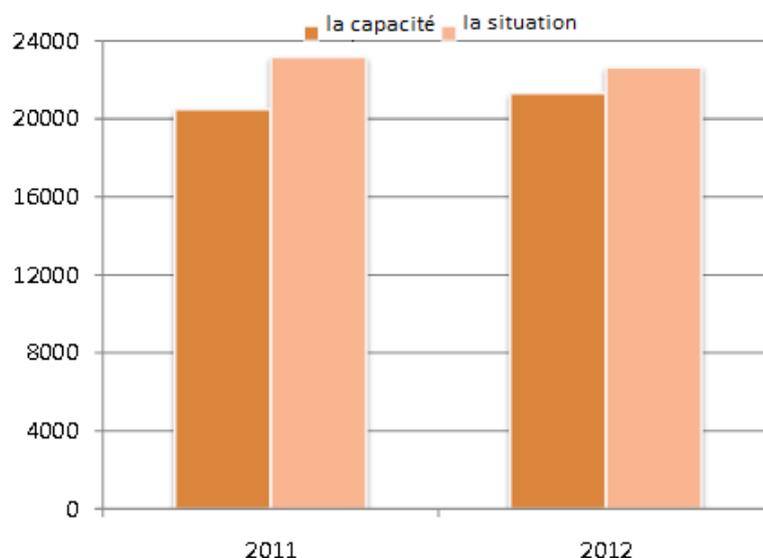


Figure n° 3: La réplétion des prisons tchèques.⁷⁴

En outre, nous présentons également la table des condamnés qui sont entrés dans la prison, dont l'évolution conjoncturelle est apparentes.

La manière d'entrée	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Transfert de la maisons d'arrêt	4065	4278	4263	3987	3757	3690	3784	3870	3847	3778	3738
Transfert de la vie civile*	6011	7089	8284	9000	8784	9468	10475	11349	10360	10405	8869
Le total	10076	11367	12547	12987	12541	13158	14259	15219	14207	14183	12607

* Ils sont arrivés eux-mêmes, ou ils ont été livrés par la police.

Tableau n° 5: Les arrivées pour une peine d'emprisonnement entre des années 2002 - 2012.⁷⁵

⁷⁴GENERÁLNÍ ŘEDITELSTVÍ VĚZEŇSKÉ SLUŽBY ČESKÉ REPUBLIKY. *Statistická ročenka 2012*. 2012, 74 s. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/spr%C3%A1vn%C3%AD/statistiky/Statistick%C3%A9%20ro%C4%8Denky/Ro%C4%8Denka%202012.pdf

⁷⁵GENERÁLNÍ ŘEDITELSTVÍ VĚZEŇSKÉ SLUŽBY ČESKÉ REPUBLIKY. *Statistická ročenka 2012*. 2012, 79 s. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/spr%C3%A1vn%C3%AD/statistiky/Statistick%C3%A9%20ro%C4%8Denky/Ro%C4%8Denka%202012.pdf

Même s'il y avait une réduction du nombre de prisonniers après l'amnistie présidentielle, dans le premier trimestre de 2014 toujours le 82,5% de la capacité des prisons est remplie.⁷⁶ Les dernières données disponibles parle ainsi des numéros suivants des détenus.

Les condamnés - l'exécution de la peine		
	Les hommes	Les femmes
Les adultes	886	14 072
Les mineurs	4	79
Total	15 041	

Tableau n° 6: Les condamnés selon les données du Service pénitentiaire le 09. 04. 2014.⁷⁷

Aussi le Service pénitentiaire montre ces données de la capacité d'hébergement dans les bâtiments sous leur contrôle.

	La capacité	La situation	La réplétion
L'exécution dans la maison d'arrêt	2 588	2 168	83,77%
L'exécution dans la prison	18 021	15 041	83,46%
La détention de sécurité	66	38	57,58%
Total	20 675	17 247	83,42%

Tableau n° 7: La capacité d'hébergement dans les bâtiments sous la contrôle du Service pénitentiaire le 09. 04. 2014.⁷⁸

⁷⁶Ubytovací kapacity. In: *VŠ ČR* [online]. 2014 [cit. 2014-03-20]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/rychla-fakta/>

⁷⁷Rychlá fakta. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2014 [cit. 2014-04-13]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/rychla-fakta/>

⁷⁸Rychlá fakta. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2014 [cit. 2014-04-13]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/rychla-fakta/>

* Détention de sécurité est une mesure de protection, qui est effectuée dans des établissements spéciaux, il y a mis en œuvre des divers programmes psychologiques, médicaux et éducatifs. Les personnes qui sont placés là sont dangereux pour la société. Ces instituts sont gardés par l'administration pénitentiaire. (Un equivalent pour Les Unités pour Malades Difficiles).

Il est nécessaire de se rendre compte que ce chiffre ne représente que la moyenne de l'hébergement pour toutes les prisons. Il en résulte que la capacité individuelle des prisons est différente. Le 28 février 2014 par exemple la prison Horní Slavkov a rapporté 98, 89% des capacités remplies et la prison Kuřim carrément 99, 79% (pour plus d'informations visitez le lien ci-dessous).⁷⁹

4.2.4 La sécurité des prisons

La situation financière et les chiffres toujours élevés de la surpopulation carcérale sont des problèmes non seulement pour l'inconfort des prisonniers. Par exemple en 2011, le Service pénitentiaire a confisqué des objets que les experts ont désigné comme les armes. Selon les médias, les prisonniers les ont voulu utiliser pour initier une révolte, en particulier dans la prison de Pankrác. Le statut des prisonniers était, jusqu'à l'amnistie de l'ancien président Klaus, le plus pire de toute l'histoire post-révolutionnaire. « Une toute petite chose peut conduire au fait que ces gens explosent », a déclaré František Valeš du Comité tchèque d'Helsinki.⁸⁰

La sécurité de la prison signifie la protection contre les actes comme les évasions des prisonniers, des perturbations de masse, une révolte etc. Il est nécessaire d'assurer la sécurité des détenus et du personnel pénitentiaire en même temps. Au-delà de la sécurité du bâtiment technique, la qualité personnelle et le facteur humain est aussi importante. Le concept de la sécurité du Service pénitentiaire jusqu'à l'an 2015 est basé sur le principe fondamental que c'est seulement dans les prisons sûres, où les programmes du traitement des prisonniers sont possible à réaliser. En plus de l'introduction des connaissances pénologique moderne les bâtiments sont également réparé, le niveau de la sécurité des bâtiments a augmenté et des équipements modernes (tels que des portes blindées, rayons X, etc) sont achetés. Afin de prévenir les effets indésirables dans les prisons il y a l'effort pour améliorer les standards de l'hygiène et du logement, ainsi que mis en place des programmes de repos et des thérapies appropriées, le travail compris.

⁷⁹VĚZEŇSKÁ SLUŽBA ČESKÉ REPUBLIKY, GENERÁLNÍ ŘEDITELSTVÍ. *Informace: o stavu a složení vězňených osob ve vazebních věznicích a věznicích Vězeňské služby České republiky za měsíc Únor 2014*. Praha, 2014. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/spr%C3%A1vn%C3%AD/statistiky/M%C4%9Bs%C3%AD%C4%8Dn%C3%AD%20statistick%C3%A9%20hl%C3%A1%C5%A1en%C3%AD%20/2014/MSH02-2014.pdf

⁸⁰Na přípravě vzpoury ve věznicích se prý Berdychův gang nepodílel. In: *Česká televize* [online]. 2011 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: <http://www.ceskatelevize.cz/ct24/domaci/139967-na-priprave-vzpoury-ve-veznicich-se-pry-berdychuv-gang-nepodilel/>

Le tableau suivant du Service pénitentiaire de la statistique annuelle 2012, montre les événements qui ont mis en danger la sécurité de la prison entre les années 2007-2012 .

L'événement extraordinaire	2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	Hommes	Femmes	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Fuite de la prison surveillée			3				1					
Sortie de la prison pas surveillée			1		2		1		2		2	
Total	0		4		2		2		2		2	
Abus de la liberté de mouvement (le lieu de travail pas surveillé)	37	1	18	1	4		19	1	8		6	
Total	38		19		4		20		8		6	
Abus de la liberté de mouvement (pendant sorti de la prison)	5		1				3		4		12	
Total	5		1				3		4		12	
Pas retourné d'interruption de l'emprisonnement	6	1	3		5		5		6		4	
Total	7		3		5		5		6		4	
Décès de détenus	21	1	14	1	21	1	31		26	1	29	
Total	22		15		22		31		27		29	
Suicide	3		6		7		8		3		4	
Total	3		6		7		8		3		4	
Grève de la faim	15		18		16		16		16		5	
Total	15		18		16		16		16		5	
Révolte à la prison	150		369		176		71		44		73	
Total	150		369		176		71		44		73	
Attaque des employés du Service pénitentiaire												
les détenus	21	3	28	1	16	1	18	3	14	3	25	4
les personnes civiles	29	1	33	2	18		17		5		3	
Total	54		64		35		38		22		32	

Tableau n° 8: Les événements extraordinaires dans les années 2007 - 2012.⁸¹

⁸¹GENERÁLNÍ ŘEDITELSTVÍ VĚZEŇSKÉ SLUŽBY ČESKÉ REPUBLIKY. *Statistická ročenka 2012*. 2012, 114 s. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/spr%C3%A1vn%C3%AD/statistiky/Statistick%C3%A9%20ro%C4%8Denky/Ro%C4%8Denka%202012.pdf

4.3 Résumé

Les risques mentionnés ci-dessus ne concernent pas seulement le fonctionnement des prisons en général, mais aussi l'assurance de la sécurité de ces objets (dans le cas d'une rébellion plus organisée sa suppression serait difficile en proportion directe avec le nombre de prisonniers) et le confort général des prisonniers. Dans ce cas, nous n'imaginons pas le confort comme un hôtel quatre étoiles, mais au moins les exigences minimales pour l'espace, qui est observé dans l'Union européenne. Le risque de la surpopulation et le manque des finances également mettent en danger le processus de la pédagogie, la pédagogie inclusive et la psychologie. Ce processus est appliquée pendant l'exécution de la peine aux détenus afin qu'ils soient capables de revenir à une vie normale et que la récidive criminelle n'arrive pas.

Ces et d'autres problèmes du système carcéral sont le sujet des débats et des efforts visant à trouver une solution. L'une des solutions possibles sera présentée dans le chapitre dernier de ce mémoire qui parle de la conception des prison privées en République tchèque.

5 La conception des prisons privées en République tchèque

La tâche du dernier chapitre de notre travail est de réfléchir sur les possibilités de privatisation du système pénitentiaire dans la République tchèque. Dans la partie précédente, nous avons vu que le phénomène étudié apparaît généralement lorsque le système pénitentiaire est dans une situation de crise. L'estimation du potentiel des prisons privées sort, en principe, de l'analyse de l'état actuel du système pénitentiaire de la République tchèque, que nous avons effectué dans la section précédente (cette analyse ne reflète pas la situation économique du pays).

Ce chapitre est aussi une analyse de la notion des prisons privées en République tchèque. Son but principale est une brève analyse des deux projets de la privatisation des prisons tchèques - prison d'haute sécurité prévue à Rapotice et le projet d'Ostrov naděje proposée à Josefov. Ensuite, ce chapitre résume l'état actuel de la privatisation des prisons en République tchèque et réfléchit à l'avenir du phénomène dans notre pays.

Des nombreux aspects tels que les arguments pour et contre les projets PPP, les types des contrats dépendant du degré d'autonomie du secteur privé et des expériences du monde nous avons déjà décrit dans les chapitres précédents. Concentrons-nous donc sur les efforts spécifiques pour engager le secteur privé dans le domaine des prisons de la République tchèque.

5.1 La prison de haute sécurité à Rapotice

Actuellement une prison déjà fonctionne à Rapotice. Elle a été fondé le 1 octobre 2005 comme une filiale de la Maison d'arrêt Brno. Dans le passé le bâtiment de cette prison a servi come la base des missiles militaires que le Servic pénitentiaire a obtenu gratuitement par le transfert du ministère de la Défense au ministère de la Justice. Il s'agit d'une zone vaste inhabitée située 32 km de Brno et environ 14 km de la autoroute D-1, ce qui permet la liaison de transport excellente.⁸²

⁸² Česko má novou věznici - Rapotice. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2009, č. 1 [cit. 2014-04-29]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/aktuality-220/cesko-ma-novou-veznici-rapotice-1183>

À la base des changements législatifs qui ont permis l'entrée des investisseurs privés dans les projets du gouvernement, la première tentative de la privatisation dans l'histoire du système pénitentiaire tchèque a été également lancée, plus concrètement la prison de haute sécurité à Rapotice près de Brno.

Les premiers plans de l'utilisation de l'entreprise privée dans les prisons ont apparu en 2005 (dans l'époque du ministre Pavel Němec). La raison en est simple: économiser l'argent de l'État. Après l'arrivée du ministre Pospíšil l'intention a été révisé (par exemple, le plan de la participation des entreprises privées à la construction du palais de justice à Karlovy Vary a été éliminé). Des programmes pilotes sont concentrés sur la construction du palais de justice à Ústí nad Labem et de la prison de haute sécurité à Rapotice.⁸³

Un consortium des consultants (composée de Deloitte CZ, Atkins, s.r.o. et d'un cabinet d'avocats Havel&Holásek, v. o. s.) a développé le projet pilote de la première prison privée en République tchèque sous contrat avec le ministère de la Justice le 4 avril 2006. Ce projet pilote «La construction de la prison de haute sécurité » a été officiellement lancé les 19 et 20 avril 2006.⁸⁴

La nouvelle prison compte avec une capacité de 500 détenus, également elle doit répondre à des normes européennes strictes qui déterminent par exemple: les limites d'hébergement (deux personnes par chambre) ou l'obligation d'installer l'espace pour la restauration et les programmes culturels. Une partie composante le complexe à Rapotice sera entre autres la section d'entrée et de sortie, le département des peines disciplinaires, l'équipement médical, le centre d'hébergement pour les employeurs, les salles de la production avec des options d'employer 60% des détenus et une salle de sport.⁸⁵

Il s'agit d'un type DBFO de projet PPP (Design-Build-Finance-Operate). Dans ce projet le secteur privé sera responsable de préparer la conception, de bâtir et de financer le projet, bien que assurer le fonctionnement de la prison . Alors que le Service pénitentiaire de la République tchèque fournira la garde des prisonniers. Après la clôture du contrat l'établissement entre dans la propriété de l'autorité publique.

⁸³ Vězení, s. r. o. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2007, č. 1 [cit. 2014-04-29]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/veznice-rapotice-52/napsali-o-nas-715/vezeni-s-r-o-2549>

⁸⁴ Vokounová, Veronika: První pilotní PPP projekty v ČR zahájeny, *Justiční aktuality*, číslo 3, ročník 2, Ministerstvo spravedlnosti České republiky 2006, str. 5, citace 22.10.2007

⁸⁵ BERÁNEK, J. Pilotní projekty Ministerstva spravedlnosti na startu. *PPP - bulletin*. 2008, ročník 4., č. II. Dostupné z: http://www.asociaceppp.cz/cnt/ppp_bulletin/?page=0&action=vfile_cs&id=13&disp=att

Selon des estimations préliminaires, les dépenses d'investissement du partenaire privée seront à l'environ 1,1 milliard de CZK, constaté en prix de 2006. Cela correspond à environ 40 millions d'euros. Le client, ce veut dire le ministère de la Justice de la République tchèque, payera sous la forme de paiements annuels pour le service fournit de la prison (le montant total de ces paiements est estimé à 3,25 milliards de CZK par 25 ans). En plus de ces dépenses annuelles, les salaires des employés du Service pénitentiaire seront également couverts du budget de l'État. Le secteur privé conservera la possibilité de vendre les produits fabriqués dans la prison, qui est une autre source de revenu. La durée de la partie opérationnelle du projet (la période de la construction de bâtiments n'est pas compris) est 25 ans.⁸⁶

Lorsque nous considérons la durée totale du projet et le fait que ce projet en principe n'aura pas la concurrence en République tchèque, il y a une question offert: « Est-ce que la pression sur la concurrence va diminuer et de plus les efforts d'appliquer les innovations et de réduire les coûts vont disparaître? Ou les préoccupations ne sont pas nécessaires? »

⁸⁶ Deloitte Advisory s.r.o., HAVEL & HOLÁSEK s.r.o., PRO-SERV s.r.o. *Pilotní PPP projekt – Věznice*, Praha: Ministerstvo spravedlnosti ČR, 2007

La distribution des risques prévue dans l'analyse du projet fournit par le consortium des consultants (Deloitte Advisory s.r.o., HAVEL & HOLÁSEK s.r.o., PRO-SERV s.r.o.) est suivante:

Des risques les plus importants pour le projet			
Le risque	Le secteur public	Le secteur privé	Ensemble
Projet (conception)		×	
L'aménagement du territoire	×		
Le permis de la construction et les autres		×	×
Construction		×	
Risques opérationnels du partenaire privé		×	
Les risques opérationnels du Service pénitentiaire	×		
La demande de la capacité des prisons	×		
La demande pour les produits fabriqués par les détenus			×
Créer des emplois pour au moins 60% de la capacité totale		×	
Fournir un travail d'au moins 60% de la capacité prisonniers	×		
Sécurité - en compétence de partenaire privé		×	
Sécurité - en compétence du Services pénitentiaire	×		
Obsolescence		×	
L'évolution des besoins des clients	×		
Financement		×	
Les impôts		×	
Régulation discriminatoire	×		
Régulation non discriminatoire		×	
La force majeure	×		
Le niveau des prix en République tchèque	×		

Tableau n° 9: La distribution des risques du projet.⁸⁷

La proposition du projet transfère des risques importants au secteur privé et protège essentiellement le secteur public, car elle a également prévu de traiter des non-conformités nommés dans le contrat par la réduction des paiements réguliers. Aussi que le contrat prescrit des solutions dans le cas de banqueroute d'entreprise.

⁸⁷ Deloitte Advisory s.r.o., HAVEL & HOLÁSEK s.r.o., PRO-SERV s.r.o. *Pilotní PPP projekt – Věznice*, Praha: Ministerstvo spravedlnosti ČR, 2007

Enfin en 2011, le projet de la prison sur la base de la coopération entre les secteurs public et privé avait suspendu pour des raisons financières.⁸⁸ Toutefois, même ces premières étapes de la coopération peuvent être considérées comme un succès. La solution de la situation financière et de la surpopulation a reçu une sorte de contour, qui sera restituée si nécessaire.

5.2 *La prison privée à Josefov*

Le premier projet et toujours l'unique des prisons privées en République tchèque a son origine à la motivation d'entreprise Realsant s.r.o. soutenu par le capital du PKS holding s.r.o.⁸⁹ L'entreprise Ostrov naděje présentée sur l'internet (<http://www.ostrovnadeje.eu/>) a un plan ambitieux. Elle veut modifier les anciennes casernes de Josefov à la prison vaste et fournir des services complets de A à Z. La vision publiée par la société comprend⁹⁰ :

- Les nouveaux emplois pour les détenus dans le complexe de la prison et à la proximité, la construction des nouvelles usines en collaboration avec des entrepreneurs
- La modernisation du bâtiment
- La construction des secteurs avec la sécurité minimale, moyenne, haute et maximale
- La sécurité maximale du bâtiment
- L'augmentation de la quantité des détenus
- La centralisation des prisonniers
- La disponibilité et la rapidité des transports
- La taille et l'unicité en République tchèque et dans l'Union européenne
- L'amélioration des infrastructures
- L'assistance pour des municipalités environnantes,
- Les emplois nouveaux pour les personnes civiles,
- L'augmentation du pouvoir d'achat, le changement de mode de vie dans la proximité du projet

Le Projet de la prison à Josefov est décrit comme un système "bottom-up" par Mgr. Král. Ce projet accentue assez clairement que peu ou aucune expérience avec des projets similaires. La recherche de Mgr. Král ne montre qu'un plan mégalomane qui serait presque impossible à première vue, mais aussi l'ignorance des principes des projets PPP.

⁸⁸O. BUREŠ a kol. *Privatizace bezpečnosti: české a zahraniční zkušenosti*. Vyd. 1. Praha: Grada, 2013, s. 242. ISBN 9788024746012.

⁸⁹KRÁL, J. *Výzkum privatizace vězeňství v České republice*. Brno, 2010. Bakalářská práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce Mgr. Tomáš Šmíd, Ph.D.

⁹⁰*Ostrov naděje* [online]. 2009 [cit. 2014-04-30]. Dostupné z: <http://www.ostrovnadeje.eu/>

Bien que le projet a été supporté au moins du gouvernement de la ville Josefov et par le maire ancien Ing. Klepsa, ce projet n'a pas encore été mis en œuvre.⁹¹

5.3 *Le future des prisons privées en République tchèque*

Bien que depuis le départ passait déjà beaucoup de temps, des projets qui nous avons décrit ci-dessus sont à son début du côté procédural aussi que des erreurs potentielles. Bon nombre des problèmes manifeste plus fort après la procédure de sélection des fournisseurs. Selon Transparency International, les risques le plus important arrivent lors de la vérification du travail du secteur privé.⁹² Selon le site d'internet le plan géant à Josefov ne changeait pas depuis 2009. Il restait une simple souhait.

Le 2 juin 2011, sur la proposition du Ministère de la Justice, le Gouvernement a voté pour arrêter le projet de construction la partie «privé» de la prison à Rapotice. Le ministère Pospíšil a déclaré: « Le projet de la prison privée à Rapotice sera conservé. Si nous trouvons les moyens nous le pouvons reprendre. »⁹³

Dans les années suivantes, le Ministère de la justice et le Service pénitentiaire se sont orientés sur des formes alternatives de la punition qui a été permis dans la législation tchèque à partir de 2010. Cependant, le 13 février 2014 la Court supérieur a fait appel à la justice tchèque pour utiliser des peines de substitution plus fréquemment, parce que d'après les recherches approfondies ils ne le font pas.

Vice-président de la Cour supérieur R. Fiala dit que ce n'est pas seulement une question de droit. La perception entières des gens doit changer afin qu'ils ne pensent pas que la peine de substitution est une fuite de la justice. Selon la ministre de la Justice H. Válková la priorité pour cette année est d'assurer l'équipement de surveillance électronique pour la prison à la maison.⁹⁴ De plus, en Avril 2014 Válková avec le nouveau chef de la direction du Service pénitentiaire P. Ondrášek ont introduit le concept

⁹¹KRÁL, J. *Výzkum privatizace vězeňství v České republice*. Brno, 2010. Bakalářská práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce Mgr. Tomáš Šmíd, Ph.D.

⁹²PAVEL, J. *PPP projekty v České republice- šance nebo riziko?*. Praha: Transparency International - Česká republika, 2007,

⁹³MEDIAFAX. *Projekt výstavby věznice v Rapoticích jde k ledu, vláda souhlasila s jeho zastavením*. Kurzy.cz [online]. 2011, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://www.kurzy.cz/tema/detail/projekt-vystavby-veznice-v-rapoticich-jde-k-ledu-vlada-616328.html>

⁹⁴ČTK. *NS: Justice dostatečně nevyužívá takzvané alternativní tresty*. Deník.cz [online]. 2014, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: http://www.denik.cz/z_domova/ns-justice-dostatecne-nevyuziva-takzvane-alternativni-tresty-20140213.html

de développement des prisons. Ce concept est principalement axé sur la décentralisation, la réduction des charges administratives et un accent accru sur le travail éducatif avec les prisonniers.⁹⁵

5.4 Résumé

D'après des chiffres et des statistiques énumérées dans le quatrième chapitre, il est clair que le système pénitentiaire tchèque a besoin d'une nouvelle impulsion. Les problèmes principaux sont le manque des finances et la surpopulation carcérale insoutenable. Le gouvernement tchèque a tenté de résoudre ce mauvais état par le partenariat du secteur public et privé et donc encourager les entreprises à investir leur argent dans le système carcéral. Par l'adoption d'une nouvelle législation les projets pilotes et les études de faisabilité démarraient, ils devraient être suivi par la procédure de la sélection des fournisseurs. Malheureusement, jusqu'à présent, le projet de la prison à Rapotice ne progressait plus loin que vers la proposition. En 2011 son développement a été arrêté pour des raisons financières.

Un autre projet ambitieux qui peut être enregistrée dans la République tchèque est un projet d'une prison privée à Josefov. Cette tentative, cependant, depuis le début manquait à la fois la base réel et les connaissances des agents de l'entreprise. Essentiellement, la simple lecture du site de la société Ostrov naděje déclare la disparité globale des informations données. Il est également important de souligner que la société suppose de fournir « le service complet de A à Z », mais ce n'est pas possible dans la République tchèque. Nous avons montré plusieurs fois dans les chapitres précédents que le rôle de l'État est incontestable dans l'application et la surveillance des détenus.

L'avenir du système pénitentiaire tchèque reste donc encore incertain . Pour l'instant, les tendances sont dirigés vers la utilisation des peines alternatives, mais leur succès et des économies financières ne sont pas encore prouvés par les chiffres.

⁹⁵ ČTK. *Vězně čeká nový režim, soudcům odpadne část práce. Ze čtyř typů věznic zůstanou jen dvě.* IHNEC.cz [online]. 2013, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://zpravy.ihned.cz/c1-60346240-vezne-ceka-novy-rezim-soudcum-odpadne-cast-prace-ze-ctyr-typu-veznic-zustanou-jen-dve>

Conclusion

Notre mémoire nommé « Les prisons privées en République tchèque » est une analyse de ce sujet sur notre territoire. Le mémoire est divisé en cinq chapitres qui donnent une vue cohérente de la problématique sous une forme abrégée.

Le premier chapitre détermine ainsi les termes de base que nous nous occupons tout au long du travail. Il définit précisément ce qui est la prison, le système carcéral, la privatisation et la privatisation du système carcéral. Il est important pour délimiter le sujet ainsi que le domaine théorique de notre mémoire.

Le deuxième chapitre définit les projets PPP, leurs caractéristiques cruciales et les cinq types de base selon les auteurs Pavel et Ostřížek. D'autres parties de ce chapitre définissent les avantages et les inconvénients que les projets PPP peuvent impliquer.

Le troisième chapitre est consacré aux expériences mondiales. Il parle surtout du thème de base qui sert pour la polémique générale de la privatisation des prisons, par. ex. l'avantage financier, la responsabilité ou l'impact de la mise en œuvre de la peine. La deuxième partie de ce chapitre montre des chiffres actuelles des prisons privées dans le monde.

Le quatrième chapitre traite des conditions concrètes de la République tchèque. Il se concentre donc sur le système carcéral de notre pays et de son état actuel. Il définit le cadre législatif et les activités du Service pénitentiaire aussi que ses problèmes actuels.

Le cinquième chapitre se concentre sur la question de la privatisation des prisons tchèques et les seuls cas connus qui étaient au moins projetés chez nous, plus précisément, le projet de la prison de haute sécurité à Rapotice près de Brno et de la prison privée à Josefov. Il parle aussi de l'avenir du système pénitentiaire tchèque et le nouveau concept présenté par la ministre de la Justice H. Valková et le chef de la direction du Service pénitentiaire P. Ondrášek. Chaque chapitre, sauf le premier, a dans sa conclusion un bref sommaire des idées et des propositions qui y sont mentionnées.

Dans l'introduction nous avons établi deux suppositions S1: Les projets du partenariat public-privé sont un bon moyen de faire entrer un investisseur privé et son capital dans le système carcéral. et S2: La situation dans le système pénitentiaire tchèque soulève la nécessité d'une coopération avec le secteur privé. Sur la base d'une étude de faisabilité

fait par le consortium Deloitte Advisory s.r.o., HAVEL & HOLÁSEK s.r.o., PRO-SERV s.r.o. et des documents du Service pénitentiaire nous arrivions des résultats suivants:

Les projets PPP sont un outil approprié et souvent utilisé dans le monde pour attirer les investisseurs et ses finances. Cette méthode est utilisé le plus souvent dans l'infrastructures, la construction des bâtiments publics, mais aussi dans les secteurs de l'énergie et du service des eaux. Une curiosité, des prix de partenariat 2014 (Partnership awards 2014) sont décernés dans plusieurs catégories suivantes, par. ex. le meilleur projet de la route, le meilleur projet de chemin de fer, le meilleur projet de logement, le meilleur projet de déchets / énergie / eau, le meilleur design du projet, la meilleure équipe de projet, le meilleur promoteur des projets PPP entre des régions/ gouvernements, le meilleur conseiller financier, le meilleur gestionnaire de fonds d'infrastructure, le meilleur conseiller technique, le meilleur développeur...etc. ⁹⁶

Une nécessité urgente de chercher une solution de le manque de financement et les autres problèmes qui en découlent dans le système carcéral est évident dans le quatrième chapitre. Pour cette raison, une réponse positive à la supposition n° 2 est possible. La situation dans le système pénitentiaire tchèque soulève la nécessité de la coopération avec le secteur privé, mais ce n'est pas suffisant comme la réponse.

Dans le domaine de la prison, des projets PPP sont la raison des débats passionnés. Selon les experts il n'est pas encore possible de clairement démontrer leur épargne financière ou le niveau du service plus élevé que dans des prison nationales. Cependant, il y a certains pays qui utilisent des prisons privées beaucoup. Ce sont par ex. l'Australie, l'Écosse, l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis ou l'Afrique du Sud et d'autres pays se joignent à eux.

Selon l'auteur les projets PPP peuvent être un bon moyen pour soutenir le système des prisons non seulement financièrement. Cependant, il est nécessaire de respecter certaines règles, comme un cadre législatif approprié, un processus transparent des projets et des manuels clairs pour les projets PPP produites par le gouvernement. Il est clair que chaque nouveau projet doit être défini précisément dans le contrat entre le client (gouvernement) et l'investisseur privé (entreprise).

⁹⁶Partnerships Bulletin Awards Shortlist 2014. *Partnerships Awards 2014* [online]. 2014 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://www.partnershipsbulletin.com/awards2014/shortlist.html>

Selon Transparency International la République tchèque pourrait avoir des problèmes dans le traitement de contrat, la définition législative exacte et dans des autres parties essentielles. La durée des contrats des projets PPP peut également être une faiblesse, le gouvernement actuel conclut un contrat au cours de son mandat et il ne sera pas en mesure de prendre la responsabilité dans des décennies prochaines.

Par la législation, la République tchèque permet l'entrée du secteur privé dans les prisons. Il est également prouvé que cette coopération peut être très utile dans certaines circonstances et aussi l'état général du système pénitentiaire tchèque accueillerait certainement une forme appropriée de la coopération. Mais en fait, l'ambiance n'est pas suffisamment préparée pour les projets PPP et les connaissances des employés du gouvernement (ainsi que des politiciens) sont encore limitées. Les projets PPP offrent une variété des ennuis qui se pourraient manifester par la mauvaise gestion de projet et provoquer d'autres problèmes financiers. Il est probable que ces arguments sont l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement et le Service pénitentiaire essaient de choisir un chemin différent pour la réforme du système pénitentiaire. Pour l'avenir, il est envisagé une utilisation plus grande des peines de substitution et des activités liées avec le Service de la probation et la médiation de la République tchèque (*Zák. č.257/2000 Sb., O probační a mediační službě*), ainsi que la décentralisation du système pénitentiaire, à partir de laquelle les experts promettent à la fois une aide financière et procédurale. En raison de la surpopulation persistante, ce changement ne doit pas être suffisant et les projets PPP seront donc probablement utilisés, mais leur forme dépendra du moment réel de la décision.

Comme il a été déjà présenté dans l'introduction, les limites de ce mémoire est dans l'optique très étroite de la question et aussi la gamme de ce travail. Il serait intéressant et utile de tenir ce sujet en profondeur et d'établir des critères de la viabilité des projets PPP dans le système pénitentiaire tchèque à l'aide de l'analyse financière et l'examen de la situation économique actuelle.

Résumé

Předmětem bakalářské práce s názvem « Koncepce soukromých věznic v České republice » je analýza a souhrn současné situace soukromých věznic v naší zemi. V pěti kapitolách podává stručný avšak ucelený přehled, který může sloužit studentům i odborníkům. Zaměřuje se na charakteristiku Public Private Partnership projektů, výhody, které přináší i nevýhody, které je mohou ohrozit. Bakalářská práce dále popisuje současný stav vězeňství ve světě, uvádí jejich silné a slabé stránky i konkrétní čísla. Následující kapitola nastiňuje situaci v českém vězenství především z hlediska statistik Vězeňské služby České republiky. Závěrečná kapitola analyzuje spolupráci veřejného a soukromého sektoru ve specifické oblasti vězeňství a shrnuje zatím jediné pokusy o jejich realizaci v Rapoticích u Brna a v Josefově.

Les sources

BIBLIOGRAPHIE

1. AUSTIN, J. a G. COVENTRY. *Emerging Issues on Privatized Prisons*. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, 2001.
2. BOROVSANÁ, M. *Aktuální problémy českého vězeňství*. Brno, 2006. Bakalářská práce. Masarykova univerzita v Brně. Vedoucí práce Doc. JUDr. Věra Kalvodová, Dr.
3. BUREŠ O. a kol. *Privatizace bezpečnosti: České a zahraniční zkušenosti*. Praha: Grada Publishing, a.s., 2013, ISBN 978-80-247-4601-2.
4. BOEUF, P. *Public-Private Partnership for Transport Infrastructure Projects*. Paris: ECMT, 2003.
5. Deloitte Advisory s.r.o., HAVEL & HOLÁSEK s.r.o., PRO-SERV s.r.o. *Pilotní PPP projekt – Věznice*, Praha: Ministerstvo spravedlnosti ČR, 2007.
6. FIALOVÁ, H. a J. JELEN. *Malý ekonomický slovník*. Karviná: Ecomix-OK, 1993, ISBN 80-901546-1-1.
7. HARDING, R. Private Prisons. *Crime and Justice*. 2001, č. 28, Dostupné z: <http://www.jstor.org/discover/10.2307/1147676?uid=3737856&uid=2&uid=4&sid=21103828060803>.
8. HENDL, J. *Kvalitativní výzkum: Základní teorie, metody a aplikace*. Praha: Portál, 2008. ISBN 9788073674854.
9. JURČÍK, R. a L. KRUTÁKOVÁ. *Veřejné zakázky a PPP projekty: Potřebnost změny právní úpravy v EU a v ČR*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2008, ISBN 978-80-7380-121-2.
10. KRÁL, J. *Výzkum privatizace vězeňství v České republice*. Brno, 2010. Bakalářská práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce Mgr. Tomáš Šmíd, Ph.D.
11. KUČTA, J. a H. VÁLKOVÁ. a kol. *Základy kriminologie a trestní politiky*. Praha: C. H. Beck, 2012. ISBN 978-80-7400-429-2.
12. KÝR, A. Věznění a vězeňství. *Historická penologie*. 2006, č. 1. Dostupné z: http://www.ivvs.cz/_uploaded/files/43/HP01_2006.pdf
13. MARTINOVSKÝ, P. *Hodnocení politiky privatizace vězeňství*. Chrudim, 2010. Diplomová práce. Masarykova univerzita. Vedoucí práce PhDr. Josef Smolík, Ph.D.

14. MEZNÍK, J., V. KALVODOVÁ a J. KUČHTA. *Základy penologie*. Brno: Masarykova univerzita, 1995. ISBN 80-210-1248-X.
15. MIKULE, V. a O. NOVOTNÝ. *Vězeňství a právo*. In *Veřejná správa a právo: Pocta prof. JUDr. Dušanu Hendrychovy k 70 narozeninám*. 1. vyd. Praha: CH Beck, 1997
16. OSTRŮŽEK J. a kol. *Public Private Partnership: Příležitost a výzva*. Praha: C. H. Beck, 2007, ISBN 978-80-7179-744-9.
17. PAVEL, J. *PPP projekty v České republice- šance nebo riziko?*. Praha: Transparency International - Česká republika, 2007.
18. REKTOŘÍK J. et al. *Ekonomika veřejného sektoru*. Brno: Masarykova univerzita, 2001, ISBN 80-210-2550-6.
19. SIEBERG, K. *Criminal Dilemmas: Understanding and Preventing Crime*. Berlin: Springer, 2005, ISBN 9783540678045.
20. SCHWARTZ, Martin D. a Dana M. NURGE. *Capitalist Punishment: Ethics and Private Prison*. *Critical Criminology*. 2004, č. 12.
21. VLČEK J. a kol. *Výkladový lexikon pojmů tržní ekonomiky*. Praha: 1992, Victoria Publishing, ISBN 80-85605-26-0.
22. VOKOUNOVÁ, V. První pilotní PPP projekty v ČR zahájeny, *Justiční aktuality*, číslo 3, ročník 2, Ministerstvo spravedlnosti České republiky 2006, citace 22.10.2007.
23. Zákon č. 169/1999 Sb., o výkonu trestu odnětí svobody a o změně některých souvisejících zákonů, ve znění pozdějších předpisů.
24. Zákon č. 40/2009 Sb. trestní zákoník, ve znění pozdějších předpisů, účinné od 1. ledna 2014.
25. Zákon č. 129/2008Sb. o výkonu zabezpečovací detence, ve znění pozdějších předpisů.
26. Zákon č. 137/2006 Sb., o veřejných zakázkách, ve znění pozdějších předpisů, účinné od 1. ledna 2014.
27. Zákon č. 139/2006 Sb. o koncesních smlouvách a koncesním řízení (koncesní zákon), ve znění pozdějších předpisů.
28. Zákon č. 555/1992 Sb., o Vězeňské službě a justiční strážní České republiky, ve znění pozdějších předpisů.
29. Zákon č. 504/2012 Sb. , o státním rozpočtu České republiky na rok 2013.

30. Zákon č.257/2000 Sb., o probační a mediační službě, ve znění pozdějších předpisů.
31. ZWIEB, D. *Některé otázky privatizace věznic*. Praha, 2009. Diplomová práce. Univerzita Karlova v Praze. Vedoucí práce Prof. JUDr. Oto Novotný, CSc.

MULTIMÉDIA

1. BERÁNEK, J. Pilotní projekty Ministerstva spravedlnosti na startu. *PPP - bulletin*. 2008, ročník 4., č. II. Dostupné z: http://www.asociaceppp.cz/cnt/ppp_bulletin/?page=0&action=vfile_cs&id=13&disp=att
2. České věznice jsou přeplněné, hrozí vzpoury. *Lidovky.cz* [online]. 2011, č. 1 [cit. 2014-03-20]. Dostupné z:http://www.lidovky.cz/ceske-veznice-jsou-preplnene-hrozi-vzpoury-fz4-/zpravy-domov.aspx?c=A110612_163215_ln_domov_kim
3. Česko má novou věznici - Rapotice. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2009, č. 1 [cit. 2014-04-29]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/aktuality-220/cesko-ma-novou-veznici-rapotice-1183>
4. ČT 24. Nová věznice v Rapoticích nebude. *Česká televize* [online]. 2011, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://www.ceskatelevize.cz/ct24/domaci/126014-nova-veznice-v-rapoticich-nebude/>
5. ČTK. *NS: Justice dostatečně nevyužívá takzvané alternativní tresty*. *Deník.cz* [online]. 2014, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: http://www.denik.cz/z_domova/ns-justice-dostatecne-nevyuziva-takzvane-alternativni-tresty-20140213.html
6. ČTK. *Vězně čeká nový režim, soudcům odpadne část práce. Ze čtyř typů věznic zůstanou jen dvě*. *IHNED.cz* [online]. 2013, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://zpravy.ihned.cz/c1-60346240-vezne-ceka-novy-rezim-soudcum-odpadne-cast-prace-ze-ctyr-typu-veznic-zustanou-jen-dve>
7. *ECONOMIC expert* [online]. [cit. 2014-03-22]. Dostupné z: www.economicexpert.com
8. GENERÁLNÍ ŘEDITELSTVÍ VĚZEŇSKÉ SLUŽBY ČESKÉ REPUBLIKY. *Statistická ročenka 2012*. 2012, 74 s. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/spr%C3%A1vn%C3%AD/statistiky/Statisticka%20ro%C4%8Denky/Ro%C4%8Denka%202012.pdf
9. Kam jdou vaše daně? Podívejte, kolik stojí jeden vězeň. In: *EuroZprávy.cz* [online]. 2013 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: <http://ekonomika.eurozpravy.cz/ceska-republika/71613-kam-jdou-vase-dane-podivejte-kolik-stoji-jeden-vezen/>

10. MASON, C. *International Growth Trends in Prison Privatization* [online]. Washington, D.C.: The Sentencing Project, 2013. s. 2. [cit. 2014-03-29]. Dostupné z: http://sentencingproject.org/doc/publications/inc_International%20Growth%20Trends%20in%20Prison%20Privatization.pdf
11. MEDIAFAX. *Projekt výstavby věznice v Rapoticích jde k ledu, vláda souhlasila s jeho zastavením*. Kurzy.cz [online]. 2011, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://www.kurzy.cz/tema/detail/projekt-vystavby-veznice-v-rapoticich-jde-k-ledu-vlada-616328.html>
12. Na přípravě vzpoury ve věznicích se prý Berdychův gang nepodílel. In: *Česká televize* [online]. 2011 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: <http://www.ceskatelevize.cz/ct24/domaci/139967-na-priprave-vzpourey-ve-veznicich-se-pry-berdychuv-gang-nepodilel/>
13. Nejčastěji kladené otázky v ekonomické oblasti. *Vězeňská služba ČR* [online]. 2010 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: http://www.vscr.cz/veznice-odolov-82/nejcastejsi-dotazy-1301/nejcasteji-kladene-otazky-z-ekonomicke-oblasti-6873#Plat__se_za_pobyt_a_kolik_
14. *Ostrov naděje* [online]. 2009 [cit. 2014-04-30]. Dostupné z: <http://www.ostrovnadeje.eu/>
15. Partnerships Bulletin Awards Shortlist 2014. *Partnerships Awards 2014* [online]. 2014 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://www.partnershipsbulletin.com/awards2014/shortlist.html>
16. Public Private Partnership. *Portál o veřejných zakázkách a koncesích* [online]. 2004 [cit. 2014-03-21]. Dostupné z: <http://www.portal-vz.cz/cs/Spoluprace-a-vymena-informaci/Public-private-partnership>
17. ROTH, L. *Privatisation of Prisons*. New South Wales: New South Wales Parliamentary Library, 2004. S. 36. ISBN 0 7313 1765 3. Dostupné z: <http://www.parliament.nsw.gov.au/prod/parlment/publications.nsf/key/ResearchBp200403>
18. Rychlá fakta. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2014 [cit. 2014-04-13]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/rychla-fakta/>

19. Submission to NSW Legislative Council Inquiry into the Privatisation of Prisons and Prison-related Services. *Parliament of New South Wales*. 2009, č. 1. Dostupné z: [http://www.parliament.nsw.gov.au/Prod/parlment/committee.nsf/0/f3dfd9f9f412610cca2575c30083764b/\\$FILE/090424%20Serco%20Answers%20to%20QoNs.pdf](http://www.parliament.nsw.gov.au/Prod/parlment/committee.nsf/0/f3dfd9f9f412610cca2575c30083764b/$FILE/090424%20Serco%20Answers%20to%20QoNs.pdf)
20. ŠNAJDR, J. PPP v oblasti vězeňství. *PPP - bulletin*. 2008, ročník 4., č. II. Dostupné z: www.asociaceppp.cz/cnt/ppp_bulletin/?page=0&action=vfile_cs&id=13&disp=att
21. The aims and function of the Prison service of the Czech republic. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2010 [cit. 2014-04-12]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-27/about-us/general-information/the-aims-and-functions-of-the-prison-service-of-the-czech-republic>
22. Ubytovací kapacity. In: *VS ČR* [online]. 2014 [cit. 2014-03-20]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/rychla-fakta/>
23. Vězení, s. r. o. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2007, č. 1 [cit. 2014-04-29]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/veznice-rapotice-52/napsali-o-nas-715/vezeni-s-r-o-2549>
24. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2012 [cit. 2014-04-28]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/oj/>
25. VĚZEŇSKÁ SLUŽBA ČESKÉ REPUBLIKY, GENERÁLNÍ ŘEDITELSTVÍ. *Informace: o stavu a složení vězněných osob ve vazebních věznicích a věznicích Vězeňské služby České republiky za měsíc Únor 2014*. Praha, 2014. Dostupné z: http://www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/spr%C3%A1vn%C3%AD/statistiky/M%C4%9Bs%C3%AD%C4%8Dn%C3%AD%20statistick%C3%A9%20hl%C3%A1%C5%A1en%C3%AD%20/2014/MSH02-2014.pdf
26. Věznice v Rapoticích u Brna. In: *Asociace pro rozvoj infrastruktury* [online]. 2012 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: http://www.asociaceppp.cz/cnt/db_ceske/?page=0&pr_id=51&action=vproj
27. VS ČR. P. Ondrášek představil reformu: Generální ředitel VS ČR Pavel Ondrášek představil novou reformu vězeňství. *Vězeňská služba České republiky* [online]. 2014, č. 1 [cit. 2014-05-03]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/generalni-reditelstvi-19/informacni-servis/aktuality-220/p-ondrasek-predstavil-reformu>
28. *Výroční zpráva Vězeňské služby ČR za rok 2013*. Praha, březen 2014, s. 2. Dostupné z: www.vscr.cz/client_data/1/user_files/19/file/PDF/vyrocnizprava_vscr_2013.pdf

La liste des tableaux et des figures

- **Tableau n° 1** : Répartition de la privatisation des prisons.
- **Tableau n° 2**: Principaux types de participation du secteur privé dans développement de l'infrastructure.
- **Tableau n° 3**: Nombre des détenus dans le monde entier.
- **Tableau n° 4**: Vue d'ensemble des créances du Service pénitentiaire de la République Tchèque le 31. 12. 2013.
- **Tableau n° 5**: Les arrivées pour une peine d'emprisonnement entre des années 2002 – 2012.
- **Tableau n° 6**: Les condamnés selon les données du Service pénitentiaire le 09. 04. 2014.
- **Tableau n° 7**: La capacité d'hébergement dans les bâtiments sous la contrôle du Service pénitentiaire le 09. 04. 2014.
- **Tableau n° 8**: Les événements extraordinaires dans les années 2007 – 2012.
- **Tableau n° 9**: La distribution des risques du projet.

- **Figure n° 1**: Conditions pour atteindre les avantages de l'utilisation des PPP.
- **Figure n° 2**: Des détenus dans les prisons privées en pourcentage.
- **Figure n° 3**: La réplétion des prisons tchèques.

Annexes

Annexe n° 1: Les prisons en République tchèque⁹⁷

ORGANIZAČNÍ JEDNOTKY

Les prisons en République tchèque



⁹⁷ Vězeňská služba České republiky [online]. 2012 [cit. 2014-04-28]. Dostupné z: <http://www.vscr.cz/oj/>

Annexe n° 2: Le projet de la prison de haute sécurité à Rapotice près de Brno ⁹⁸



Obr. 2 Věznice s ostrahou v Rapotících u Brna

⁹⁸BERÁNEK, J. *Pilotní projekty Ministerstva spravedlnosti na startu*. PPP - bulletin. 2008, ročník 4., č. II. Dostupné z: http://www.asociaceppp.cz/cnt/ppp_bulletin/?page=0&action=vfile_cs&id=13&disp=att